



CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pays de Gâtine



CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

pour le territoire de la Gâtine

ENTRE

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Gâtine

Représenté par Didier GAILLARD, autorisé par délibération en date du 5 juillet 2021,
Ci-après désigné par Le Président du PETR,

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par Emmanuel AUBRY,
Ci-après désigné par « l'État » ;

D'autre part,

EN PARTENARIAT avec :

La communauté de communes de l'Airvaudais-Val du Thouet,

Représentée par Olivier FOUILLET, Président.

La communauté de communes de Parthenay-Gâtine,

Représentée par Jean-Michel PRIEUR, Président.

La communauté de communes de Val de Gâtine,

Représentée par Jean-Pierre RIMBEAU, Président.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) renouvelés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n° 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire de la Gâtine autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Le CRTE mobilisera l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations de la Gâtine. Les dispositifs contractuels existants y seront intégrés et articulés.

Les communautés de communes et le PETR du Pays de Gâtine ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation afin de concrétiser une stratégie commune autour de 4 orientations stratégiques afin d'accompagner les projets du territoire dans de la relance et de transition écologique.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Article 2 – Diagnostic

Présentation du territoire et de ses principaux marqueurs



Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Gâtine, situé au cœur du département des Deux-Sèvres, regroupe 3 communautés de communes, soit 78 communes, sur une superficie de 1 624 km², et compte 65 758 habitants au 1^{er} janvier 2021.

Si le périmètre du Pays de Gâtine a longtemps évolué avant de se stabiliser en 2014, la création du Pays est née d'une volonté de coopérer pour œuvrer à l'expansion économique et au progrès social. Le Comité d'Aménagement Rural et Urbain de la Gâtine (CARUG), fondé en 1974, avait pour objectif de lutter contre la désertification rurale et de stimuler le développement

économique, touristique, environnemental et culturel du territoire. En 1976, le Syndicat Mixte d'Action pour l'Expansion de la Gâtine (SMAEG) a repris l'ensemble des compétences sauf la compétence culturelle que le CARUG a conservée. La loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles) du 27 janvier 2014 a ensuite abouti à la transformation du SMAEG (Syndicat Mixte d'Action pour l'Expansion de la Gâtine) en PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) et depuis 2014, le périmètre du Pays de Gâtine n'a pas évolué.

Au-delà de ses limites administratives, le Pays de Gâtine se caractérise par son identité bocagère. En 2015, la Région a classé en Gâtine la troisième Réserve Naturelle Régionale de Poitou-Charentes, le Bocage des Antonins, sur la commune de Saint-Marc-La-Lande. Le territoire est organisé autour d'une grande entité paysagère : le bocage de la Gâtine de Parthenay et de paysages bocagers intermédiaires : les Contreforts de Gâtine et la Vallée du Thouet au Nord-Est et l'Entre Plaine et Gâtine et la Vallée de l'Autize au Sud-Ouest, faisant respectivement la transition vers la Plaine du Thouarsais et la Plaine de Niort.



Le tissu économique du Pays de Gâtine reflète fortement le caractère rural du territoire. En effet, 12% des emplois locaux sont des emplois dans l'agriculture et 88% des sols sont des terres agricoles (*Insee 2017 et CGDD-SDES 2018*). La Gâtine représente également 70 % du cheptel ovin départemental et 3% de la production ovine nationale (*SCOT du Pays de Gâtine, 2015*). Le label rouge reconnaît la viande parthenaise comme l'une des meilleures races à viande française. L'élevage concerne également les caprines et la vache laitière, les laiteries Saint-Loup, Pamplie et de la Viette produisent des

produits nobles et de niche. Au-delà de l'élevage, l'agriculture du Pays de Gâtine est également connue pour sa production de pommes, en particulier la Reinette Clochard. Les activités agroalimentaires regroupent par ailleurs une trentaine d'établissements : travail du lait, de la viande et production de jus de pommes.

Le territoire de la Gâtine est marqué par la présence de l'industrie métallurgique et aéronautique (sous-traitance), de manière disséminée avec une concentration plus forte sur le pôle de Parthenay.



Ludique International (FLIP) de Parthenay rassemblent respectivement plus 40 000 et 180 000 festivaliers chaque année.

En plus de son patrimoine historique et architectural, le territoire dispose d'un patrimoine naturel remarquable. La préservation de l'environnement et la qualité paysagère du territoire a permis, depuis plusieurs années, le développement de nombreux circuits de randonnée pédestre, équestre et cyclable. En matière de grande randonnée pédestre, la Gâtine est traversée du nord au sud par le GR36 qui est voie secondaire des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et d'est en ouest par le GR364. Les cyclotouristes ne sont pas en reste, puisque les parcours du Thouet à Vélo et de la Vélo Francette permettent le cheminement du territoire.



Les différentes composantes qui font la spécificité du territoire ont amené le Pays à porter le projet de création du Parc Naturel Régional de Gâtine Poitevine.

Ce projet résulte d'une volonté d'élaborer un projet de territoire durable : donner une reconnaissance nationale au territoire, favoriser le développement économique et l'attractivité du territoire tout en préservant son cadre de vie. Le projet s'affirme dans le panorama des Parcs de la Nouvelle-Aquitaine, comme un nouveau profil, le bocage, qui viendra compléter la mosaïque paysagère que présentent les PNR de la Région.

Développement économique : un tissu économique structuré autour de l'activité agricole, notamment d'élevage, d'agroalimentaire et autour de l'industrie métallurgique et aéronautique.

Emploi et dynamique démographique

Le Pays de Gâtine se caractérise par un taux d'emploi important, 67% et supérieur à la moyenne régionale (64%, *Insee*, 2017).

Le taux de chômage, s'il a augmenté de 4 points en 10 ans (12% en 2017, *Insee*), est également inférieur à celui de la Région (13% en 2017). Néanmoins, les jeunes sont particulièrement touchés par le chômage, ce taux ayant augmenté de 11 points en 10 ans pour les 15-24 ans (27,5% en 2017, *Insee*).

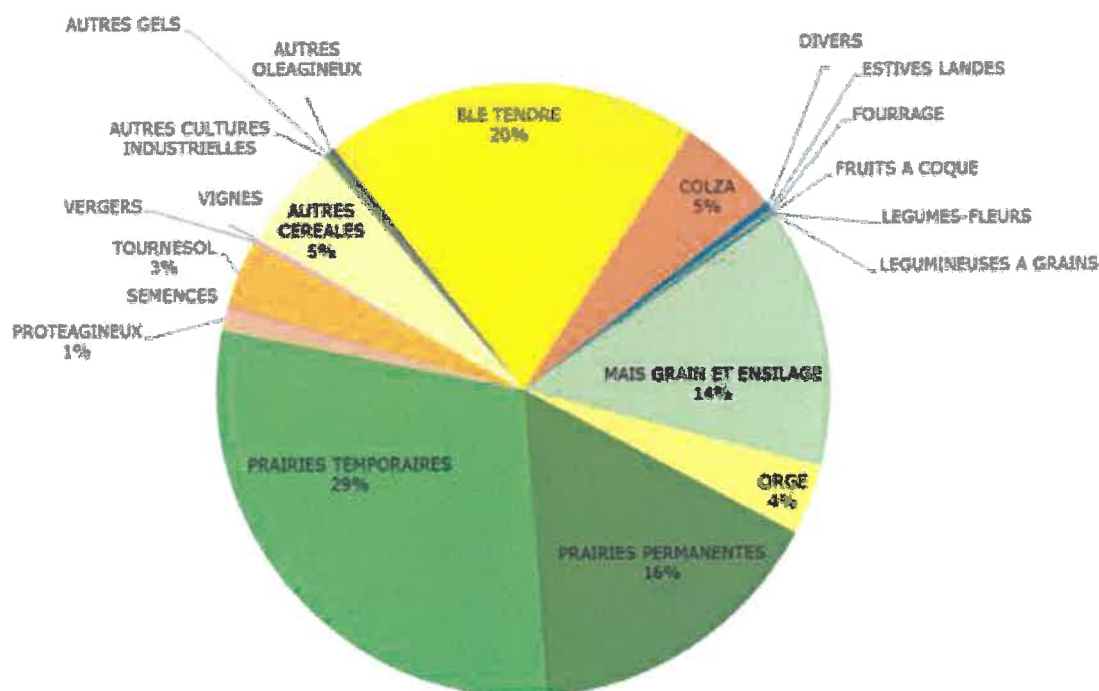
Les collectivités locales ont développé depuis plus de 20 ans un ensemble d'outils pour contribuer, aux côtés des services de l'Etat, aux politiques publiques de l'emploi. La Mission locale, regroupée avec la Maison de l'Emploi, développe un panel de solutions pour les jeunes de moins de 26 ans et le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi permet la mise en place de parcours individuels pour les plus de 26 ans.

Le Pays de Gâtine se caractérise également par le vieillissement de sa population : la part des plus de 75 ans a augmenté d'un point en 10 ans (13,5% en 2017, *Insee*) et est supérieure à la moyenne régionale qui est de 11,4%.

Cette population relativement âgée et la hausse du chômage chez les jeunes posent la question de la capacité du territoire à retenir ses jeunes pour assurer le renouvellement de sa population. Ce constat est en lien direct avec les enjeux économiques locaux autour de la transmission-reprise d'entreprise et des difficultés structurelles de recrutement de certains secteurs (artisanat, agriculture...).

Agriculture

Le Pays de Gâtine est fortement marqué par l'agriculture qui représente 12% des emplois locaux, et 88% des sols du territoire (*Insee 2017 et CGDD-SDES 2018*). Elle est un point fort de son économie car elle est diversifiée (élevage ovin et caprin, céréales et oléagineux, pomme). L'exportation est importante, en particulier pour la filière d'élevage bovin et la production de pommes. La production du territoire est supérieure à la consommation des habitants de la Gâtine.



Une exploitation sur trois en Gâtine produit avec un signe de qualité officiel : agriculture biologique, label rouge, Indication Géographique Protégée (IGP) ou encore Appellation d'Origine Protégée (AOP).

Les activités agroalimentaires représentent également un poids significatif pour l'économie du Pays, avec les activités de transformation du lait et de la viande. Cinq des douze laiteries du Département se trouvent en Gâtine, la laiterie de Pamplie fabrique un beurre de qualité supérieure et la laiterie de Saint-Loup fabrique un fromage de chèvre reconnu par les consommateurs. L'aval de la filière viande est également organisé, avec des abattoirs, des ateliers de découpe et de nombreuses petites entreprises commercialisant des produits carnés.

La part des produits transformés localement reste faible, la majeure partie des productions étant tributaire de la filière aval. Les circuits courts et l'agriculture biologique, bien qu'en développement, ne représentent à ce jour qu'une faible partie de la commercialisation des productions Gâtinaises. Il existe un potentiel réel du fait d'une demande croissante de la restauration collective (hôpital, écoles...), dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Egalim.

Les données de la Chambre d'Agriculture montrent un vieillissement global des chefs d'exploitation sur le territoire, où environ 25% des chefs d'exploitation envisagent de prendre leur retraite dans les 5 à 10 prochaines années en Gâtine. De manière générale, les exploitations se trouvent dans des situations économiques difficiles. En conséquence, les exploitations s'agrandissent, les pratiques d'élevage en prairie sont parfois remplacées par des pratiques plus intensives en hors-sol et les cultures de céréales sont de plus en plus présentes sur le territoire. Les agriculteurs gâtinais sont par ailleurs peu regroupés en coopératives, ce qui peut être une difficulté sur le territoire du Pays Gâtine.

Industrie

Le tissu économique du Pays de Gâtine est également marqué par l'industrie qui représente 16% des emplois locaux et entre 7,5% et 8,7% des établissements du territoire (*Insee, 2017*). Le territoire se caractérise par un tissu de petites entreprises : 95% des entreprises ont moins de 9 salariés (*Insee, 2017*). Le Pays a fait le pari de se spécialiser dans la sous-traitance pour de grands groupes dans la métallurgie et l'aéronautique avec des entreprises telles que LISI Aerospace, TLD et Sovam. Ainsi il existe de véritables fleurons industriels.

Le territoire compte aussi quatre sites d'exploitation de carrières : Mazières-en-Gâtine, La Peyratte, Verruyes et la cimenterie Calcia à Airvault exploite également une carrière. Un projet d'un quatrième site est en cours à Amailloux pour alimenter en argile la cimenterie d'Airvault. Les activités de mécanique, de chaudronnerie et la filière bois sont présentes également sur le territoire.

L'industrie a cependant été mise en difficulté récemment par le contexte sanitaire notamment dans le secteur de la sous-traitance aéronautique. Il existe actuellement un risque de voir se détourner la main d'œuvre plutôt qualifiée du territoire, vers d'autres secteurs d'activités ou territoires.

Artisanat et petits commerces

L'artisanat est un socle de l'économie locale. Les activités de fabrication industrielles et artisanales sont les premiers employeurs sur le territoire avec plus de 30% des salariés.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres est active sur le territoire par son volet formation sur le site du Campus de Parthenay et par son volet accompagnement des artisans, en particulier sur les volets d'aides à l'installation et à la transmission d'entreprise. En effet, comme dans le secteur agricole, l'artisanat est confronté à des difficultés de recrutement et des problématiques de transmission-reprise auprès d'une population de chefs d'entreprise vieillissante.

L'artisanat est au cœur des projets de développement du Pays de Gâtine, avec le développement du potentiel du marché du jeu de société et son lien avec les filières bois et carton ; le projet de créer une Cité des arts dans le quartier historique de Parthenay permettrait d'accueillir des artisans dans une perspective culturelle.

En matière de commerces, le maillage du territoire est à renforcer : le Pays de Gâtine compte 15 commerces de proximité pour 10 000 habitants contre une moyenne régionale de 19 en Nouvelle-

Aquitaine, 20 commerces de gamme intermédiaire contre 35 en Nouvelle-Aquitaine, 1 commerce de gamme supérieure contre 3 en Région (*Insee, 2016*).

Les commerces sont principalement installés en centre-bourg, ce qui n'empêche pas le développement du phénomène de vacance commerciale. En effet, 26% de points de vente sont vacants dans le centre-bourg de Parthenay contre 15% à Niort et 17% à Bressuire (*Etude de la vacance commerciale en Deux-Sèvres, 2020*).

On observe par ailleurs une tendance au renforcement de l'offre commerciale dans les espaces périphériques. Si les commerçants de centre-bourg ne sont pas favorables à cette dynamique, elle permet peut être d'éviter la fuite des consommateurs vers les métropoles voisines. Le Schéma de cohérence Territoriale du Pays de Gâtine encadre ces installations commerciales en périphérie.

Tourisme

Le territoire dispose de richesses historiques, culturelles et naturelles diversifiées. Au cœur du département des Deux-Sèvres, entre une et deux heures de route de sites touristiques de renoms, la Gâtine, au centre d'un cercle Marais poitevin, Futuroscope, Puy du Fou, Vallée de la Loire, offre une situation géographique idéale. S'il n'y a pas gastronomie gâtinaise à proprement parler, les produits de bouche originaires de Gâtine, dont la viande parthenaise, sont souvent appréciés des visiteurs au cours de leur séjour.

Les atouts touristiques du territoire restent méconnus, y compris des habitants. La Gâtine reste aujourd'hui un territoire de passage mais où l'on s'arrête peu. Les visiteurs sont composés pour 78% d'excursionnistes et pour 22% de touristes séjournant au moins une nuit (*dossier d'opportunité du PNR, 2016*). L'origine de ces visiteurs est à 85% française dont environ 60% originaire du Poitou-Charentes, les deux autres régions d'origine étant les Pays-de-la-Loire et l'Île-de-France. Du côté de la clientèle étrangère, on retrouve majoritairement des visiteurs britanniques, par ailleurs très présents en Gâtine.

La capacité d'hébergement touristique s'appuie plus fortement en Gâtine qu'en région sur la présence de résidences secondaires. Elles représentent 86% de l'offre contre une moyenne régionale de 72%. Hors gîtes et chambres d'hôtes, l'offre d'hébergement marchand est très limitée. Elle est constituée de 10 hôtels (2,5% de l'offre), 17 campings (11% de l'offre) et un village de gîtes (*Insee, 2017*). L'hôtellerie apparaît comme un secteur en difficulté. Elle est exclusivement constituée d'établissements indépendants qui peinent à développer leurs activités en secteur rural. Les hébergements hôteliers sont vieillissants et nécessitent d'être rénovés. Le territoire pâtit également du manque de transports publics notamment ferroviaires, ce qui limite la présence de touristes non véhiculés.

Le secteur touristique est éclaté en une multitude de petites entreprises et initiatives. Les producteurs s'organisent depuis plusieurs années autour de réseaux tels que « Bienvenue à la Ferme » et « Accueil Paysan » afin de promouvoir leurs produits et développer l'accueil des visiteurs dans leurs exploitations. L'association Gâtin'émois fédère des acteurs privés du tourisme autour de projets innovants ayant pour vocation de promouvoir l'offre du territoire. Ces initiatives sont à l'origine de la Gâtine Box et de la monnaie locale la Gâtinelle.

Le Pays de Gâtine mise pour son développement touristique sur la valorisation et la rénovation de son patrimoine historique et culturel. Le label « Pays d'art et d'histoire » valorisant actuellement le patrimoine de Parthenay a pour projet de s'étendre à l'ensemble du périmètre de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine. Les communes de St Loup Lamairé et d'Airvault sont elles reconnues petites cités de caractères. De nombreux édifices patrimoniaux sont également valorisés tout au long de l'année comme le château renaissance de Coulonges sur l'Autize ou la commanderie des Antonins à St Marc la Lande.

L'artisanat d'art est également un créneau sur lequel la ville de Parthenay souhaite se développer avec le projet de création d'une Cité des arts à Parthenay en réhabilitant d'anciens abattoirs pour y accueillir des artisans. Sur la même thématique la ville d'Airvault vient d'achever la rénovation de l'ancien hôtel « le vieux relais » dans lequel pourront s'installer des artisans d'art.

Les activités ludiques sont également un moteur de développement touristique, avec l'essor du géocaching et surtout l'ambition de faire de Parthenay une Cité des jeux, afin de capitaliser sur l'essor du Festival Ludique International de Parthenay. De nouvelles activités économiques pourraient ainsi être développées en lien avec le jeu et favoriser l'installation d'éditeurs et de magasins de jeux.

Enfin le cyclotourisme et les activités de sport-nature sont des activités en plein-essor que les acteurs du Pays souhaitent développer. Des services adaptés d'hébergement et de restauration se développent progressivement à destination des cyclotouristes via le label Accueil Vélo. Un camping gratuit, propose sur le parcours de la Vélo Francette 6 emplacements, des sanitaires et des points de recharge. Enfin, le territoire permet de pratiquer une multitude d'activités de sport-nature : randonnées pédestres, équestres, accrobranche, ou baignade avec la présence de deux plans d'eau.

Enjeux principaux

- Faible part des produits agricoles transformés localement
- Intensification des pratiques agricoles, concentration des exploitations agricoles
- Manque de coopératives agricoles, absence de CIVAM actif
- Une industrie spécialisée dans des secteurs fortement impactés par la crise actuelle
- Des vacances commerciales importantes et des petits commerces concurrencés par une offre de périphérie
- Vieillesse des chefs d'entreprises artisanales, d'exploitations agricoles et de commerces qui pose la question de la transmission-reprise de ces entreprises
- Une faible dynamique touristique malgré de nombreux atouts

Cohésion sociale : Un territoire organisé autour de 4 pôles, dont l'identité est à affirmer

Identité et culture

L'identité gâtinaise s'est construite autour d'une histoire commune, d'un patrimoine riche, de l'agriculture et du bocage. Le poitevin-saintongeais est ainsi une des 75 langues parlées par des ressortissants de la République française et il existe une monnaie locale : « La Gâtinelle ».

La Gâtine est un territoire reconnu pour la richesse de ses manifestations culturelles qui ont ainsi contribué à forger l'identité du territoire. A la fois nombreuse et diversifiées, elles sont souvent proposées et mises en œuvre par des associations et soutenues par les collectivités locales, permettant d'aboutir à un calendrier riche et bien réparti sur l'ensemble de l'année. Le territoire est par ailleurs marqué par une forte culture de solidarité. Pourtant, le territoire ne dispose pas d'une identité forte, le ressenti partagé par de nombreux habitants est qu'il ressemble à de nombreux territoires ruraux.

Si les richesses et les atouts du territoire sont nombreux et diversifiés sur le territoire, ils sont souvent méconnus par ses propres habitants. Le projet de Parc Naturel Régional, conjugué avec la volonté de mettre en valeur le patrimoine historique et culturel du territoire, constituent des opportunités en matière d'image pour se différencier et créer des marqueurs d'identité forts.

Jeunesse et formation

L'offre éducative et de formation est complète sur le territoire jusqu'au niveau lycée avec neuf collèges publics, quatre collèges privés, un lycée public et un lycée professionnel public (*données 2018, Pays de Gâtine*). Le territoire propose également des modèles de formations alternatifs et adaptés avec deux Maisons Familiales Rurales et un Établissement Régional d'Enseignement Adapté.

Si celle-ci est complète, il existe toutefois un enjeu à développer des structures d'accueil du jeune enfant, collectives, individuelles ou mixtes et à maintenir, réhabiliter et mieux équiper les écoles dans les communes, notamment par la modernisation des équipements numériques.

La Gâtine accueille par ailleurs un organisme d'enseignement supérieur, l'Institut Francophone de Formation au Cinéma Animalier de Ménigoute (IFFCAM), qui propose des formations pour devenir réalisateur ou technicien de cinéma animalier, reconnues en licence et master par l'Université de la Rochelle. Il existe peu de formations de ce type dans le monde.

Le Centre de Formation d'Apprentis de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres (CMA), situé à Parthenay, dispense également des formations se concentrant sur la menuiserie, la chaudronnerie et la métallurgie, l'équipement du bâtiment et ses finitions et le commerce. Enfin, l'entreprise LISI Aerospace à Parthenay, a développé une unité de formation dans ses bâtiments en lien avec un campus des métiers et des qualifications (CMQ) et la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine.

En matière de formation supérieure, les enjeux sont triples pour le territoire gâtinais :

- Davantage faire le lien entre les acteurs de la formation et les entreprises pour encourager le recours à l'apprentissage ;
- Développer des parcours spécifiques, selon les besoins du territoire, notamment en revitalisant les partenariats de formation avec les entreprises dans le secteur de l'aéronautique en encourageant

Mois	Manifestations	
Janvier		
Février	❖ Les Tranes Gatinales	↑ Histoire de Lire en Gâtine ↓
Mars		
Avril		
Mai	❖ Festival AH? (<i>arts de la rue, théâtre, musique</i>)	↑ Commandos du Jazz bat la campagne ↓
Juin	❖ Festival de Peinture et Sculpture	
Juillet	❖ Festival De Bouche à Oreille (<i>musiques traditionnelles</i>) ❖ Musiques et Danses du monde ❖ Festival Ludique International de Parthenay (FLIP) ❖ Le Jazz bat la campagne (Parthenay) ❖ Festival Le Rêve de l'Aborigène ❖ Festival des Eurochestreries (<i>musique classique</i>)	
Août	❖ Les murs ont des oreilles (<i>musique classique</i>)	↑ Les Soirées du Patrimoine de Gâtine ↓
Septembre	❖ Festival Ouaille'Note (<i>musiques actuelles</i>)	
Octobre	❖ MM Festival (<i>musique classique</i>) ❖ Ecofestival ❖ Festival International du Film Ornithologique (FIFO)	

le développement de formations liées au design de jeux. Il existe par exemple un projet de création d'un diplôme d'études supérieures d'arts appliqués consacré au design de jeux avec un des lycées de Parthenay ;

- D'encourager les jeunes du territoire à aller vers des carrières médicales : une expérimentation est en cours avec le Département et la Communauté de communes Val de Gâtine pour aller à la rencontre des collégiens et des lycéens, et mettre en place des logiques de tutorat avec les professionnels de santé locaux.

Offre de services publics et accessibilité

En termes de services et d'équipements, le territoire est composé par un pôle d'équipements de gamme supérieure, Parthenay, et de 3 pôles de la gamme intermédiaire : Airvault, Coulonges-sur-l'Autize, et Secondigny. Parthenay offre 31 types d'équipements sur les 47 de la gamme supérieure, parmi lesquels deux hypermarchés, deux lycées, un centre hospitalier, des établissements d'accueil pour personnes handicapées, un cinéma, une agence Pôle emploi... L'extrême sud et l'est sont desservis par des pôles extérieurs au territoire : Niort, Saint-Maixent l'Ecole et Vouillé. Un fin maillage de 16 pôles d'équipements de la gamme de proximité sur l'ensemble du territoire complète cette offre (*Insee, 2016*).

Si le territoire de Gâtine est plutôt bien maillé en termes de services, ils sont majoritairement concentrés à Parthenay et dans les 3 pôles intermédiaires. Pour les communes les plus éloignées, cette concentration induit des trajets relativement longs pour accéder à cette offre.

Deux enjeux ressortent ainsi pour le Pays de Gâtine : le maintien et le renforcement de l'offre de services publics présente sur le territoire mais également le développement de l'accessibilité de ces services. Les ouvertures de plusieurs Maisons France services en sont une réponse. Dans cette optique, le renforcement de la politique santé est un axe de travail structurant pour le Pays de Gâtine dans l'optique d'un maillage complet en maisons de santé à l'horizon 2023.

Au-delà de l'infrastructure d'accueil, la capacité à remplacer les médecins généralistes et spécialistes reste une question prégnante pour le territoire. En effet, 46 médecins généralistes et 18 chirurgiens-dentistes sont ainsi présents sur le territoire contre respectivement une moyenne de 100 et 57 pour 100 000 habitants en Nouvelle-Aquitaine (*données 2018, Pays de Gâtine*).

L'accessibilité des services publics et de proximité mais de façon plus générale la mobilité est une question primordiale pour le Pays de Gâtine. Le mode dominant de déplacement est le mode routier, sur un réseau principalement secondaire puisqu'une seule nationale le traverse (RN 149) et que deux autoroutes ne font que l'effleurer au sud (A10 et A83).

Les services de transport collectif composés des lignes de bus, du réseau TER de la SNCF (Nantes, Poitiers, Parthenay). Le territoire est aujourd'hui à l'écart d'une offre de transport ferré de voyageurs, les gares TGV les plus proches sont situées à Niort, Saint-Maixent ou Poitiers.

Cet état de fait induit des réelles difficultés pour les personnes sans véhicule. Le développement des services de transports à la demande, d'aires de covoiturage (une douzaine sur le territoire) et d'initiatives portées par des associations apporte une réponse partielle à cette problématique. L'association un Toit en Gâtine dispose également d'un parc de scooters qu'elle met à disposition d'un public en situation d'insertion professionnelle.

Enfin, avec 7% de logements et locaux raccordables à la fibre contre une moyenne régionale de 44,5% (*ARCEP, 2020*), le déploiement de la fibre mais aussi du réseau de téléphonie mobile apparaît comme essentiel pour renforcer l'attractivité du territoire, retenir la jeunesse et attirer de nouvelles populations.

Habitat

L'habitat est sous tension sur le territoire du Pays de Gâtine. Il se caractérise par la faiblesse de l'offre locative et le manque de logements adaptés à des populations spécifiques, jeunes, âgées ou précaires. Le locatif représente un quart des résidences principales, une proportion inférieure à celle de la Nouvelle-Aquitaine (36%). 52,5% des résidences principales comptent plus de cinq pièces, 4% comptent deux pièces, et 1% compte une pièce. Le locatif social ne représente que 4% des résidences principales contre 10% en Nouvelle-Aquitaine.

Par ailleurs le parc de logements est vieillissant et nécessite d'être réhabilité : 36% des résidences principales ont été construites avant 1945. Avec un parc peu adapté et vieillissant, le nombre de logements vacants a ainsi eu tendance à augmenter, 11% de logements vacants en 2017 contre 7% en 2007 (*Insee, 2017*).

Acteur local incontournable de l'hébergement et de l'insertion, l'association un Toit en Gâtine propose par ailleurs une offre en matière d'habitat allant de l'hébergement d'urgence au logement d'installation, pour les personnes rencontrant des difficultés d'ordre économique, sociale ou professionnelle. Elle gère notamment trois foyers de jeunes travailleurs répartis sur le territoire de Gâtine.

Enfin, il est à noter que certaines parties du territoire observent un « effet Covid » et l'arrivée de populations CSP+ (parisiens notamment), attirés par la qualité de vie et les prix plutôt abordables de l'immobilier.

Le pays de Gâtine fait donc face à plusieurs enjeux : l'adéquation de l'offre de logement avec les besoins de la population, le développement de la mixité sociale et intergénérationnelle et la qualité des logements dans les villes et les villages de Gâtine.

Enjeux principaux

- Une identité territoriale à renforcer, des marqueurs d'identité forts à développer
- Des jeunes ayant tendance à quitter le territoire après le lycée, des perspectives de formation et d'emploi à renforcer
- Une offre de services et d'équipements à conforter, en particulier sur les volets enfance et santé
- Un territoire peu desservi par les transports en commun et transports ferrés, ce qui induit des situations d'exclusion pour les personnes sans véhicule
- Un parc de logements ancien et peu adapté à des populations spécifiques, en partie à l'origine de la hausse de la vacance des logements

Transition écologique : un territoire aux nombreuses richesses naturelles à préserver et à valoriser pour poursuivre sa transition écologique

Agriculture

L'activité agricole dominante sur le territoire reste le système en polyculture élevage malgré une augmentation de la surface en céréales. Les attentes sociétales et les enjeux environnementaux et climatiques invitent le milieu agricole à évoluer vers un modèle plus durable. Entre 2002 et 2011, un recul des haies de 13 km a été enregistré (*Institut Atlantique d'Aménagement du Territoire, 2013*), et plus de 16 000 hectares de prairies permanentes ont disparu entre 1990 et 2012 (*CPIE de Gâtine Poitevine, base Corine Landcover, 2017*) soit environ 25%. Une étude récente, menée par l'Université d'Angers, pour le Pays de Gâtine a permis de chiffrer la disparition du linéaire de haies à -4% entre 2007 et 2018 (soit plus de 600 km).

De nombreux acteurs (dont les organismes professionnels agricoles ou les associations environnementales locales) sont très actifs sur le territoire pour accompagner les agriculteurs pour soutenir des évolutions vers des pratiques plus durables. Les circuits courts et l'agriculture biologique, bien que représentant une faible part de la commercialisation des productions gâtinaises, sont en développement. 10% des entreprises de Gâtine commercialisent des produits issus de l'agriculture biologique (*dossier d'opportunité du PNR, 2018*). Ce développement est à soutenir notamment dans le cadre d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) visant à mettre en place un certain nombre d'actions autour d'une alimentation plus durable sur le territoire.

Préservation du patrimoine naturel et de la ressource en eau

La Gâtine dispose aujourd'hui de richesses naturelles nombreuses et diversifiées, marquées par le bocage. La Gâtine, appelée « Château d'eau du Poitou », est sillonnée par environ 1313 km de rivières et couverte par 10 000ha de zones humides. Le territoire dispose de quatre sites classés, sept inscrits en tant que monuments naturels ou paysages évolutifs, sept espaces naturels sensibles, une Réserve Naturelle Régionale (le Bocage des Antonins), sept sites Natura 2000 et 38 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique réparties sur tout le territoire. Le Pays de Gâtine abrite ainsi une biodiversité remarquable qui doit être protégée. Trois Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope sont répertoriés sur le territoire dans le cadre de la préservation d'espèces de chiroptères et d'oiseaux avicoles ainsi qu'un autre arrêté, limitrophe, afin de protéger l'Ecrevisse à pieds blancs.

Si la ressource en eau est riche sur le territoire, elle présente des enjeux, la Gâtine étant en tête de nombreux bassins versants. Cette position confère à la Gâtine une responsabilité forte sur les bassins du Thouet, de la Sèvre Niortaise, de la Vienne, de la Sèvre Nantaise et du Clain. Certaines pratiques agricoles comme l'utilisation de produits phytosanitaires et la diminution du linéaire de haies favorisent une pollution de ces cours d'eau. La totalité du territoire est classée en zone de vulnérabilité aux nitrates, une concentration trop importante de nitrates pouvant, à terme, avoir des conséquences sur la capacité d'alimentation en eau potable.

Une grande partie du territoire est classée en Zone de Répartition des Eaux depuis 2003, caractérisée par une insuffisance chronique des ressources en eau par rapport aux besoins. Seule la commune de Vernoux-en-Gâtine ne fait pas partie de cette zone.

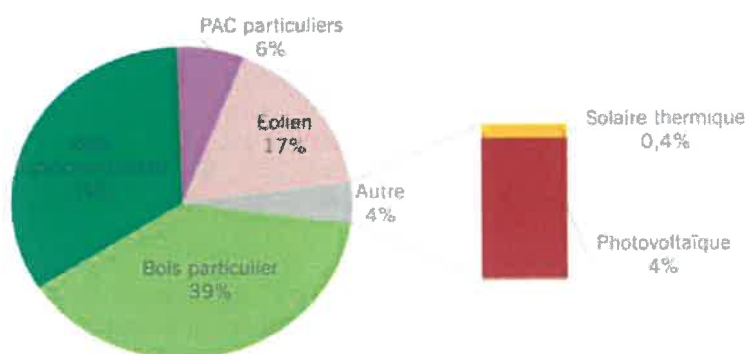
Sur le territoire de Gâtine, quatre producteurs d'eau potable (SEVT sur les sources de Seneuil, SPL des eaux du Cébron, SERTAD pour la Touche-Poupard et SECO au sud de la Gâtine) portent des actions dans le cadre des contrats territoriaux Re-Sources afin d'améliorer la qualité des eaux destinées à être potabilisées.

La labellisation du Parc naturel régional, les actions de sensibilisation auprès des agriculteurs mais aussi du grand public portées par les acteurs agricoles, les associations environnementales et les collectivités apparaissent comme des pistes intéressantes pour préserver et faire connaître le patrimoine et les richesses naturelles du Pays de Gâtine.

Energies renouvelables

Si les produits pétroliers sont les principales sources d'énergie consommées sur le territoire avec 49% de la consommation, les énergies renouvelables représentent une part significative de la consommation énergétique. 25% de la consommation thermique et 26% de la consommation électrique sont couverts par des énergies renouvelables. Deux énergies sont particulièrement exploitées : le bois représentant 73% de la production d'énergies renouvelables et l'éolien 17% (AREC, 2016)

Situation 2016
PETR Pays de Gâtine : 459 GWh
(324 GWh sans l'installation de la cimenterie)



Le développement de l'éolien est déjà très important en Gâtine avec 40 éoliennes en fonctionnement et 21 autorisées, le tout regroupé sur 13 parcs.

L'enjeu aujourd'hui est de pouvoir diversifier les sources d'énergies, la pompe à chaleur résidentielle ne représentant que 6% de la production d'énergies renouvelables et le photovoltaïque 4%.

Déchets

D'après les données du PCAET, la gestion des déchets émet 23 ktCO₂e, 12 ktCo₂e à Parthenay-Gâtine et 11 ktCO₂e à Val de Gâtine. Le territoire dispose d'une installation de stockage de déchets non dangereux à Amailloux et d'un centre de tri-mécano-biologique à Champdeniers. La cimenterie Calcia, à Airvault, utilise également des déchets inertes afin de les recycler en huiles usagées ou farines animales, un bel exemple de traitement des déchets non incinérables dans les circuits conventionnels.

La méthanisation est également une piste intéressante et plusieurs unités sont opérationnelles ou en projet sur le territoire. L'unité de Pompaire est en fonctionnement, et plusieurs unités sont en projet à Airvault, la Chapelle-Thireuil et Fenioux. La puissance totale générée par ces installations de méthanisation au 1er mars 2019 était de 3.96 MW. Les Communautés de Communes portent également des politiques ambitieuses : Airvaudais-Val du Thouet a mis en place une taxe sur les enlèvements des ordures ménagères incitatives, Parthenay-Gâtine a, quant à elle, rénové toutes ses déchetteries.

Performance énergétique

Le parc de logements enregistre une faible performance énergétique avec des logements anciens, peu isolés et des modes de chauffage impactant ou peu adaptés. 42% des résidences principales sont considérées comme des passoires énergétiques et 30% sont chauffées au fioul (AREC, 2018). Les collectivités font œuvre d'exemplarité en réalisant des efforts autour des économies d'énergie et de la réhabilitation énergétique du patrimoine public et en accompagnant la rénovation énergétique des logements des particuliers. L'ensemble du territoire est couvert par une plateforme Info Energie afin d'accompagner les ménages à la rénovation énergétique des logements. Plusieurs communes ont également lancées conjointement un programme de rénovation de leurs logements sociaux.

Mobilité

La voiture est le principal moyen de transport sur le territoire. D'après les données du PCAET, 90 % des foyers sur le territoire disposent au moins d'une voiture, une valeur de 10 points supérieure à la moyenne

nationale et près de 45% des ménages du territoire disposent d'au moins deux voitures. Les biocarburants ne représentent que 8% des consommations finales d'énergie de l'usage mobilité (AREC, 2016).

Le Pays de Gâtine encourage néanmoins le développement des liaisons douces en mettant en valeur les liaisons existantes, en aménageant de nouvelles voies dans les bourgs et autour des lieux touristiques ou en développant des pôles multimodaux.

Une vingtaine de bornes de recharges pour les véhicules électriques sont également réparties sur l'ensemble du territoire et certaines collectivités réfléchissent à mettre à disposition des véhicules électriques en autopartage. Des projets de création de stations GNV pour bus et poids lourds sont également en cours, notamment à Parthenay-Gâtine et à Val-de-Gâtine.

Enjeux principaux

- Un poids encore faible de l'agriculture biologique et des circuits courts malgré des potentiels nombreux
- Un patrimoine naturel et une biodiversité locale à préserver, notamment la ressource en eau
- Un développement de l'éolien à maîtriser, et un mix d'énergies renouvelables à diversifier (PAC, photovoltaïque, méthanisation, stations GNV...)
- Une réduction des déchets ménagers à poursuivre, notamment par la sensibilisation de la population
- Une faible performance énergétique du bâti
- Une forte dépendance à la voiture en termes de mobilité et des alternatives à développer

Article 3 – Orientations stratégiques

Pour construire ce CRTE (contrat de relance et de transition écologique), les élus du Pays de Gâtines et des communautés de communes de Parthenay-Gâtines, Airvaudais-Val du Thouet et Val de Gâtine ont identifié 4 orientations stratégiques, au service d'un développement équilibré et durable de leur territoire.

Ces 4 orientations stratégiques sont présentées de manière à rappeler les éléments clés de diagnostic associés et à pointer les objectifs identifiés par les élus pour le territoire.

Orientation 1 : Conforter l'offre de services à la population et son accessibilité et rénover les équipements publics

Les éléments clés
<ul style="list-style-type: none"> • 7 maisons de santé • 45 médecins généralistes et 15 chirurgiens-dentistes (contre 100 et 57 pour 100 000 habitants en Nouvelle-Aquitaine) • 37 bibliothèques et médiathèques • 9 collèges publics, 4 collèges privés, 1 lycée public, 1 lycée professionnel public • 1 organisme de d'enseignement supérieur : IFFCAM • 1 organisme de formation clé : CFA • Parthenay offre 31 types d'équipements sur les 47 de la gamme supérieure dont 2 hypermarchés • 7% des logements et locaux raccordables à la fibre optique

Les objectifs identifiés par les élus du Pays de Gâtine en matière d'offre et de qualité des services à la population et son accessibilité sont les suivants :

	Maintenir et conforter l'offre de services publics présente sur le territoire en renforçant l'infrastructure d'accueil
	Doter tout le territoire de maisons de santé d'ici 2023 et d'espaces France Services
	Développer l'offre locative sous maîtrise d'ouvrage publique pour les jeunes, relever le niveau de confort et la qualité des logements sociaux et inciter à l'accessibilité des logements publics
	Faire le lien avec les acteurs de la formation pour renforcer le recours à l'apprentissage sur le territoire
	Accompagner et mailler le territoire en faveur de la jeunesse
	Favoriser les apprentissages de toutes natures (culturel, à la citoyenneté...) en lien avec l'offre du territoire et avec les actions menées en partenariat avec l'Education Nationale
	Développer des aménagements de centre-bourg qui privilégient le piéton et le cycliste avec des pistes cyclables et les liaisons entre lieux clés et soutenir le développement de pôles multimodaux
	Développer le maillage territorial des aires de covoiturage, développer les espaces de stationnement sécurisés pour les vélos et soutenir les dispositifs de mobilité itinérante

	Développer des formations spécifiques au territoire selon les besoins des entreprises du territoire
	Accompagner le programme de déploiement de la fibre à l'échelle départementale sur tout le territoire d'ici 2025. En parallèle, créer des espaces numériques avec les communes de Gâtine, soutenir la modernisation des équipements numériques des écoles, lutter contre l'isolement et favoriser le maintien à domicile

Orientation 2 : Accompagner le développement des filières clés du territoire (agriculture, industrie, artisanat, commerces)

Les éléments clés	
•	+4 points de chômage en 10 ans (12% en 2017) mais +11 points pour les jeunes (27,5%)
•	95% des entreprises ont moins de 9 salariés
•	1 exploitation sur 3 produit sous un signe de qualité officiel : Label Rouge, IGP, AOC, agriculture biologique
•	88% des sols du territoire sont des surfaces agricoles
•	L'agriculture représente 12% des emplois locaux et l'industrie 16%
•	La Cimenterie Calcia prévoit environ 300m€ d'investissements pour la réindustrialisation et la modernisation de son site à Airvault

Les objectifs identifiés par les élus du Pays de Gâtine en matière de développement économique sont les suivants :

	Développer le foncier économique communautaire et améliorer la qualité de l'accueil économique
	Soutenir des organisations inter-entreprises permettant la mutualisation de ressources et de moyens
	Offrir des solutions d'accueil pour développer de nouvelles formes de travail (télétravail, espace de co-working et tiers-lieux) et en faire des leviers d'attractivité
	Maintenir et adapter les commerces aux besoins actuels et futurs et développer les marchés de proximité et les circuits courts
	Faire de la position géographique du territoire un atout (proximité de d'agglomération telles que Bordeaux, Nantes, appartenance d'une partie du territoire au pôle métropolitain Centre Atlantique...) pour attirer des entreprises
	Soutenir les savoir-faire (aéronautique, métallurgie, artisanat) et les petits commerces pendant la période de crise et accompagner la réindustrialisation du territoire en mobilisant les friches industrielles
	Accompagner les porteurs de projets et les entreprises à la création, développement et à la transmission et favoriser leur mise en réseau
	Développer l'industrie de la transformation agricole et du conditionnement et structurer la commercialisation sur le marché national et international

Orientation 3 : Promouvoir l'identité gâtinaise pour fédérer les forces vives du Pays et développer une offre touristique cohérente et durable

Les éléments clés
<ul style="list-style-type: none"> • Le poitevin-saintongeais est une des 75 langues parlées en France • 1 monnaie locale : la Gâtinelle • 1 label « Pays d'art et d'histoire » et 1 secteur sauvegardé : Parthenay • 2 « petites Cités de Caractère » : Airvault et Saint-Loup-Lamairé • 1 PNR en cours de labellisation, • 1 Réserve Naturelle Régionale (le Bocage des Antonins) • 180 000 festivaliers lors du FLIP • 40 000 visiteurs lors du FIFO • 313 km d'itinéraire à vélo balisé (Thouet à Vélo, Vélo Francette) • La Gâtine est à la croisée de grandes attractions (Marais Poitevin, Futuroscope, Puy du Fou)

Les objectifs identifiés par les élus du Pays de Gâtine en matière d'identité et d'offre touristique sont les suivants :

	S'appuyer sur l'identité bocagère liée à l'activité agricole
	Etendre le label « Pays d'art et d'histoire » à l'ensemble du périmètre de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine
	Rénover et mettre en valeur le patrimoine historique, culturel et naturel des communes
	Capitaliser sur le FLIP pour développer de nouvelles activités économiques en lien avec le jeu
	Concrétiser et promouvoir le projet de PNR auprès des habitants du territoire
	Développer des lieux de spectacles, des scènes de lancement d'artistes qui remplaceraient les salles de fêtes et qui serviraient de lieux de diffusion du spectacle vivant
	Développer une stratégie et une identité touristiques autour du patrimoine, des activités ludiques, du cyclotourisme, des activités de sport-nature, de l'agrotourisme et de l'artisanat

Orientation 4 : Faire du Pays de Gâtine un territoire ambitieux en matière de transition énergétique et écologique

Les éléments clés

- 42% de passoires énergétiques
- 31% des résidences principales sont chauffées au fioul
- 69% des résidences principales sont chauffées au bois
- 90% des foyers disposent d'au moins une voiture
- Les EnR représentent 25% de la consommation thermique et 24% de la consommation électrique
- Le bois représente 73% de la production d'EnR, l'éolien 17%, la PAC résidentielle 6% et le photovoltaïque 4%
- 85% des communes sont soumises à un risque d'inondation

Les objectifs identifiés par les élus du Pays de Gâtine en matière de transition énergétique et écologique sont les suivants :

	Poursuivre les efforts autour des économies d'énergies, notamment au sein du patrimoine bâti des collectivités et accompagner la rénovation énergétique des logements communaux
	Fédérer et coordonner les agriculteurs pour favoriser les logiques de circuits-courts et la structuration des filières biologiques (hausse de la demande des restaurations collectives : hôpitaux, écoles ...) dans le cadre du Programme d'Alimentation Territoriale
	Augmenter la part des EnR dans le mix énergétique en encadrant le développement de l'éolien (densifier le parc déjà existant), en diversifiant les sources d'EnR (photovoltaïque, méthanisation, stations GNV...) et en encourageant l'électromobilité (véhicules électriques en autopartage...)
	Développer des processus performants d'évitement, de traitement et de valorisation des déchets avec une approche économique circulaire
	Communiquer et sensibiliser le grand public à la préservation du paysage bocager et de la biodiversité en lien avec les associations du territoire
	Lutter contre la disparition des haies, des espaces naturels clés (bocage) et renforcer les continuités écologiques
	Préserver la ressource en eau, en qualité et en quantité (réserves en eau, achats de terrains sur les périmètres de protection des captages)

Article 4 – Le Plan d’action

Le Pays de Gâtine et les communautés de communes proposent un plan d’actions permettant de contribuer à la relance et la transition écologique de la Gâtine. Cette stratégie volontariste trouve résonance dans les différents programmes développés sur le territoire pour soutenir les projets des collectivités de Gâtine.

Afin d’atteindre ces objectifs, des **actions concrètes et opérationnelles** sont proposées dans le plan d’action suivant pour la période 2021-2027.

L’Etat partage les orientations et les objectifs définis par le présent accord-cadre. Il participera au cofinancement de certaines actions du plan pluriannuel.

Le Pays de Gâtine mobilisera également les financements des différents contrats pour accompagner les collectivités dans leurs projets. Les actions listées ci-après sont des projets en élaboration, cette liste n’est pas exhaustive et d’autres projets pourront être soutenus s’ils contribuent à une des quatre orientations stratégiques.

Orientation 1 : Conforter l’offre de services à la population et son accessibilité et rénover les équipements publics		DETR/DSIL 2021 validée	DETR/DSIL 2022 et après
Accès aux soins			
Maisons de santé	Coulonges sur l’Autize		✓
	Secondigny		✓
	Saint Aubin le Cloud	✓	
Accès aux services			
Rénovation et construction pour des services publics (Mairie, agence postale)	Châtillon sur Thouet	✓	
	Béceleuf	✓	
	Louin	✓	
Rénovation, construction d’équipements scolaires et de restauration scolaire	Parthenay		✓
	Saint Pardoux - Soutiers		✓
	Airvault		✓
	Beaulieu sous Parthenay		✓
	Cc Parthenay Gâtine	✓	
	CC Val de Gâtine		✓
Réhabilitation, construction de garderie et de centre de loisirs	CC Parthenay Gâtine		✓
	St Laurs		✓
Construction d’une maison d’assistantes maternelles	St Pardoux Soutiers		✓
	Coulonges sur l’Autize		✓
	Beaulieu Sous Parthenay		✓
Construction d’un nouvel EHPAD	Coulonges sur l’Autize		✓
Réhabilitation, construction de logements adaptés pour seniors	Beaulieu sous Parthenay		✓
	Scillé		✓
	Viennay		✓
	Coulonges sur l’Autize		✓
Réaménagement, extension de cimetière	Airvault		✓
	Pressigny		✓
Aménagements pour la défense incendie	St Georges de Noisé		✓
	St Germain de Longue Chaume		✓

Le Numérique		DETR/DSIL 2021 validée	DETR/DSIL 2022 et après
Equipelement informatique école	Saint-Ouene		✓
	Saint Laurs		✓

Les Revitalisations des centres bourgs		DETR/DSIL 2021 validée	DETR/DSI L 2022 et après
Valorisation d'un parc de Centre Ville à vocation pédagogique et environnementale	Airvault		✓
Mise en lumière petite cité de caractère	Airvault		✓
	Saint Loup Lamairé		✓
Aménagement et réhabilitation de cœur de bourg	La Ferrière en Parthenay		✓
	Saint Christophe sur Roc		✓
	Ardin		✓
	Le Busseau		✓
	Coulonges sur l'Autize		✓
	Vasles		✓
	St Pompain	✓	
	Béceleuf	✓	
	Fenioux		✓
	Puy Hardy	✓	
	Fénéry	✓	

Les Mobilités		DETR/DSIL 2021 validée	DETR/DSIL 2022 et après
Réhabilitation d'une passerelle sur le Thouet	Parthenay / Châtillon sur Thouet	✓	
Aménagement de voies douces (pistes cyclables et cheminements piétons)	Champdeniers	✓	
	Cours	✓	
	Saint Germier	✓	
	St Pardoux Soutiers		✓
	Beaulieu sous Parthenay		✓
	Saint Ouene		✓
	Verruyes		✓
	Saint Loup Lamairé		✓
	Saint Ouene		✓
	Coulonges sur l'Autize		✓
	Ardin		✓
	Saint Pompain		✓
	Béceleuf		✓
Fenioux		✓	

Orientation 2 : Accompagner le développement des filières clés du territoire		DETR/DSIL 2021 validée	DETR/DSIL 2022 et après
L'accueil des acteurs économiques			
Promotion et Aménagement des zones d'activité	CC Airvaudais Val du Thouet		✓
	CC Parthenay Gâtine		✓
	CC Val de Gâtine		✓
Aménagement d'espaces de travail partagés (Tiers-lieux, télétravail, co-working)	Beaulieu sous Parthenay		✓
	Verruyes		✓
	Cours		✓

Soutien aux commerces de proximité		DETR/DSIL 2021 validée	DETR/DSIL 2022 et après
Redynamisation centre ville Petite ville de demain	Airvault		✓
	Parthenay		✓
	Coulonges sur l'Autize		✓
	Secondigny		✓
Création de halles et marchés de producteurs	Saint Germier		✓
	Faye sur Ardin		✓
	Coulonges sur l'Autize		✓
	Saint Pardoux Soutiers		✓
Développer le commerce de proximité	Verruyes (boulangerie)	✓	
	Thénezay (salon de coiffure)	✓	
	Gourgé (multiservices)		✓
	Azay sur Thouet (restaurant)		✓
	Aubigny (la Chevalerie du Thouet)		✓
	Béceleuf		✓

Orientation 3 : Promouvoir l'identité gâtinaise pour fédérer les forces vives du Pays et développer une offre touristique cohérente et durable		DETR/DSIL 2021 validée	DETR/DSIL 2022 et après
Renforcer l'attractivité touristique			
Rénovation du patrimoine culturel	Réhabilitation de la couverture du tribunal - Parthenay	✓	
	Chapelle de Soulièvres et Pavillon de chasse à Airvault		✓
	Réhabilitation couverture Abbatiale St Pierre - Airvault		✓
	Eglise Cours		✓
	Eglise Adilly	✓	
	Eglise Chapelle Bertrand	✓	
	Eglise Aubigny		✓
	Eglise Azay sur Thouet		✓
	Eglise Gourgé		✓
	Château de Pougne Herrisson		✓
	Eglise Ardin		✓
	Eglise Champdeniers		✓
	La commanderie des Antonins - St Marc la Lande		✓
	Réalisation d'un plan pluriannuel d'investissements de restauration du château renaissance, église et petit patrimoine - Coulonges sur l'Autize		✓
	Mise en valeur et préservation du patrimoine - Saint Pompain		✓
	Eglise Saint Ouenne		✓
	Réhabilitation Pont de Vernay (MH classé) - Airvault		✓
	Réhabilitation salle du clos de l'Abbaye - Airvault		✓
Réhabilitation du musée (MH classé - Airvault		✓	
Halte Vélo Francette	St Pardoux Soutiers	✓	
	Gourgé		✓
	Louin		✓
Création de parcours (randonnée, patrimoine)	Coulonges sur l'Autize		✓
	Saint Laurs		✓
	Béceleuf		✓
	Vouhé		✓
Arts et artisanats d'arts	Parthenay		✓
	Airvault		✓

Infrastructures de diffusion et de pratiques culturelles		DETR/DSIL 2021 validée	DETR/DSIL 2022 et après
Restructuration et aménagement des salles des fêtes pour la diffusion d'événements culturels	Availles Thouarsais		✓
	Saint Loup Lamairé		✓
	Saint Georges de Noisé		✓
	Surin	✓	
	Doux		✓
Cinéma – Théâtre	Parthenay		✓
	Secondigny		✓
Nouvel équipement culturel	Ménigoute		✓
Modernisation des bibliothèques et médiathèque	Le Busseau		✓
	Saint Ouenne		✓
	Ardin		✓
	Saint Loup Lamairé		✓

Infrastructures de pratiques sportives		DETR/DSIL 2021 validée	DETR/DSIL 2022 et après
Modernisation et développement des équipements sportifs	CC Airvaudais Val du Thouet		✓
	Vasles		✓
	Saint Lin		✓
	Ardin		✓
	Châtillon sur Thouet		✓
	St Pardoux Soutiers		✓
	Parthenay	✓	
	Coulonges sur l'Autize		✓
	Saint Ouenne		✓
	Vouhé		✓
	Azay sur Thouet		✓
	Airvault		✓
	Aménagement d'équipements sportifs et de loisirs (City stade, skate park, pump track, parcours sportif)	Louin	
Châtillon sur Thouet			✓
Saurais			✓
Béceleuf			✓
Lageon		✓	
St Marc la Lande			✓
St Loup Lamairé			✓
St Laurs		✓	
Verruyes			✓
Mazières en Gâtine		✓	

Orientation 4 : Faire du Pays de Gâtine un territoire ambitieux en matière de transition énergétique et écologique		DETR/DSIL 2021 validée	DETR/DSIL 2022 et après
La rénovation énergétique des bâtiments publics			
Rénovation énergétique des bâtiments communaux	Airvault		✓
	Les Groseillers		✓
	Le Busseau		✓
	Champdeniers		✓
	Saint Maixent de Beugné		✓
	Coulonges sur l'Autize		✓
	Beaulieu sous Parthenay		✓
	Châtillon sur Thouet	✓	
Modernisation éclairage public	Coulonges sur l'Autize		✓
	Saint Laurs		✓
Rénovation énergétique des logements communaux	Scillé		✓
	Ménigoute	✓	
	Mazière en Gâtine		✓
	Saint Ouenne		✓
	Airvault		✓
	Saint Pardoux Soutiers		✓
	Saint Maixent de Beugné		✓
	Mazière en Gâtine		✓
	Beugnon-Thireuil		✓
	Viennay		✓
Développement du photovoltaïque sur les bâtiments communaux	Airvault		✓

Préservation du patrimoine paysager		DETR/DSIL 2021 validée	DETR/DSIL 2022 et après
Aménagement de sites, jardins, vergers et de chemins	Vouhé		✓
	Le Busseau		✓
	St Marc la Lande		✓
Valorisation des sources et cours d'eau	CC Val de Gâtine		✓

Développement des énergies renouvelables		DETR/DSIL 2021 validée	DETR/DSIL 2022 et après
Développer des stations bioGNV en lien avec les unités de méthanisation	CC Parthenay-Gâtine		✓
	CC Val de Gâtine		✓
	CC Airvaudais Val du Thouet		✓

Article 5 – Programmation 2021

Dans le cadre de la programmation 2021, l'Etat a apporté son concours financier à 30 projets du territoire en mobilisant les crédits de la DETR (1.6 M €) mais également les crédits du plan de relance (1.3 M €). Les projets en gras, présentés dans le tableau ci-dessous, ont bénéficié des crédits du plan de relance.

Orientation stratégique	Maître d'ouvrage (MO)	Action	Montant total	DETR	DSIL	Part Etat
OS1	BÉCELEUF	Réhabilitation de la mairie	46 649 €	13 995 €		13 995 €
	BÉCELEUF	Aménagement pour la sécurité de la traversée du bourg	270 477 €	80 128 €		
	CHAMPDENIERS	Eclairage d'une liaison douce entre les bourgs de Champdeniers et de Cours	16 582 €	6 633 €		6 633 €
	CHAPELLE-BERTRAND (LA)	Restauration de l'église Saint-Saturnin	244 012 €	73 203 €	73 194 €	146 397 €
	CHÂTILLON-SUR-THOUET	Création d'une agence postale	46 797 €		14 039 €	14 039 €
	CHÂTILLON-SUR-THOUET	Construction d'une passerelle sur le Thouet	288 878 €	109 551 €		
	COURS	Eclairage d'une liaison douce entre les bourgs de Cours et de Champdeniers	51 193 €	20 477 €		20 477 €
	FÉNERY	Aménagement et sécurisation de la place publique	26 927 €	8 078 €		
	LOUIN	Réhabilitation de la mairie	210 243 €		63 073 €	63 073 €
	PARTHENAY	Construction d'une passerelle sur le Thouet	288 878 €	109 551 €		
	PARTHENAY-GÂTINE (CC)	Aménagement de l'école Louis Canis à Pompaire	256 983 €	77 095 €		77 095 €
	PARTHENAY-GÂTINE (CC)	Aménagement de l'école Jules Verne à Viennay	719 366 €		219 447 €	219 447 €
	PUY-HARDY	Aménagement paysager et accessibilité des abords de la mairie et de la salle des fêtes	11 756 €	3 330 €		3 330 €
	SAINT-AUBIN LE CLOUD	Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire	1 191 096 €	300 000 €	180 000 €	480 000 €
	SAINT-GERMIER	Aménagement d'un chemin piétonnier autour de l'étang	55 007 €	22 003 €		22 003 €
	SAINT-MARTIN DU FOUILLOUX	Sécurisation de la traversée du hameau de l'Hôpiteau	26 100 €	7 453 €		
SAINT-PARDOUX-SOUTIERS	Nouvelles dynamiques en centre bourg de Soutiers : une double offre de services touristique et socio-culturel	516 045 €	206 418 €	78 807 €	285 225 €	

	SAINT-POMPAIN	Aménagement du centre-bourg - phase 1	822 824 €	215 227 €		
OS2	THÉNEZAY	Aménagement d'un salon de coiffure	147 226 €	44 168 €	26 168 €	70 336 €
	VERRUYES	Réhabilitation de la boulangerie : rénovation et extension du fournil, rénovation de la boutique	128 863 €	38 659 €		38 659 €
OS 3	ADILLY	Réfection de la toiture de l'église et de la sacristie	22 887 €	6 866 €	4 348 €	11 214 €
	CHÂTILLON-SUR-THOUET	Rénovation thermique de la salle socio-éducative	434 100 €		60 000 €	60 000 €
	LAGEON	Installation d'un terrain multisports	54 091 €	16 227 €		16 227 €
	PARTHENAY	Réhabilitation de la couverture du tribunal	608 801 €	182 640 €		182 640 €
	PARTHENAY	Remplacement de la couverture de la salle de gymnastique dite "de l'Ecole Normale"	137 770 €	41 331 €	41 756 €	83 087 €
	SAINT-LAURS	Aménagement d'un skate-park	25 220 €	7 566 €		
	SURIN	Extension et réhabilitation de la salle des fêtes	231 756 €	69 526 €	47 026 €	116 552 €
OS 4	MÉNIGOUTE	Remplacement du système de chauffage, production d'eau chaude et ventilation dans les huit pavillons du Village Seniors	35 440 €	10 632 €		10 632 €
	OROUX	Réalisation d'un réseau d'assainissement d'eaux pluviales	29 526 €		8 858 €	8 858 €
	SMEG	Construction d'une nouvelle station d'épuration à Thénézay	1 809 000 €		302 650 €	302 650 €
	SMEG	Construction d'une seconde cuve de stockage d'eau potable à Parthenay	838 000 €		187 987 €	187 987 €
		TOTAL		1 670 757 €	1 307 353 €	2 440 556 €

Deux exemples de fiches actions 2021

CRTE du Pays de Gâtine

INTITULE DU PROJET : Maison de santé de St Aubin le Cloud

Orientation n° 1 : Conforter l'offre de services à la population et son accessibilité et rénover les équipements publics

1- ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage : Commune de St Aubin le Cloud

Contact (Personne référente et fonction) : _Hervé-Loïc BOUCHER

Courriel : mairie.staubinlecloud@wanadoo.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : 32 rue de l'Hôtel de ville

Code postal : |_7|_9|_4|_5|_0| Localisation communale : St Aubin le Cloud

Maitrise d'œuvre : Magaly Bodin, Bressuire

Maitrise d'usage : Les professionnels de santé

Gouvernance du projet : Mairie de St Aubin le Cloud

2- DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET

Description du projet :

La commune de St Aubin le Cloud est identifiée par l'ARS comme un territoire très fragile en matière de démographie médicale. Face à ce constat, les professionnels, exerçant sur ce territoire, se sont mobilisés depuis 1 an. Une structuration en association est en cours, elle sera formalisée en septembre. Les professionnels se sont rapprochés des élus pour créer une maison de santé pluridisciplinaire au sein d'un pôle santé avec Secondigny.

La construction d'une maison de santé pluridisciplinaire dans le cadre du pôle de santé qui regroupera l'ensemble des professionnels de santé du territoire. Cette structure sera plus attractive avec une offre de soins complète, le regroupement des compétences permet d'améliorer la qualité de l'exercice professionnel et de la prise en charge du patient. La maison de santé sera un lieu d'accueil privilégié pour des stages d'étudiants en médecine ou en formation paramédicale.

La maison de santé et son organisation favorisera le remplacement des professionnels partant en retraite, en permettant aux nouveaux professionnels de s'intégrer à une équipe pluridisciplinaire et de disposer d'un outil de travail performant.

Résultats attendus :

Construire un outil attractif et dynamique permettant d'améliorer l'offre de soins sur le territoire et les conditions de travail des professionnels de santé afin de permettre leur remplacement

Maintien du niveau de l'offre de soins actuelle. Développement des vacations de professionnels non présents en permanence sur le territoire. Assurer le remplacement des professionnels

Ressources :

Humaines : Le Maire de St Aubin le Cloud, les professionnels du secteur

Techniques : La secrétaire de mairie, Le directeur du Pays de Gâtine en charge du contrat local de santé

Indicateurs d'évaluation du projet :

Analyse de l'effectif de professionnels un an après l'ouverture.

Evaluation de l'impact du projet sur la transition écologique et énergétique :

- Lutte contre le changement climatique
- Adaptation au changement climatique
- Gestion de la ressource en eau
- Economie circulaire, déchets, prévention des risques technologiques
- Lutte contre les pollutions
- Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles
- Impact sociétal (maintien ou création emploi et services)

Calendrier :

Date de début de l'opération : 1^{er} septembre 2021

Date de fin : 31 décembre 2022

3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERS

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2021	2022	2023	TOTAL
Travaux				1 105 671
Maîtrise d'œuvre				85 424
Coût Total				1 191 095

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2021	2022	2023	TOTAL	%
Etat				300 000	25%
Région				200 000	16%
Département				100 000	8%
Europe				100 000	8%
Autres financements publics (préciser)					
Total financements publics				700 000	57%
Privés (préciser)					
Autofinancement				491 095	43%
Coût Total				1 191 095	100%

CRTE du Pays de Gâtine

INTITULE DU PROJET : Halte vélo Francette

Orientation n° 3 : Promouvoir l'identité gâtinaise pour fédérer les forces vives du Pays et développer une offre touristique cohérente et durable

1- ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage : Commune de St Pardoux Soutiers

Contact (Personne référente et fonction) : Johann Baranger

Courriel : admin@stpardouxoutiers.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : Impasse des Ecoliers

Code postal : |7 |9|3|1|0| **Localisation communale :** St Pardoux Soutiers

Maitrise d'œuvre : Les Ateliers Lambert, 17770
Burie

Maitrise d'usage : les cyclotouristes

Gouvernance du projet : Mairie de st Pardoux Soutiers

2- DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET

Description du projet :

Au regard du fort développement de la fréquentation de l'itinéraire vélo francette, la commune souhaite aménager une halte vélo au cœur du village de Soutiers. Ce projet va permettre de réhabiliter la plus grande bâtisse du centre-bourg qui donne directement sur l'itinéraire. Le projet va permettre d'aménager un lieu pour les haltes, les ravitaillements, l'entretien des vélos et la recharge des batteries. Il permettra également aux touristes de découvrir le jardin Val de flore situé à quelques mètres.

Résultats attendus :

Permettre aux cyclotouristes de faire une pause et de découvrir le territoire.
Aménager et structurer l'itinéraire de la Vélo Francette en Gâtine.

Étapes du projet :

Finalisation de la phase architecturale

Ressources :

Humaines : Le Maire et l'équipe municipale

Techniques : La secrétaire de mairie et les partenaires du projet

Evaluation de l'impact du projet sur la transition écologique et énergétique :

- Lutte contre le changement climatique
- Adaptation au changement climatique
- Gestion de la ressource en eau
- Economie circulaire, déchets, prévention des risques technologiques
- Lutte contre les pollutions
- Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles
- Impact sociétal (maintien ou création emploi et services)

Calendrier :

Date de début de l'opération : 01/07/2021

Date de fin : 30/06/2022

3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERS

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2021	2022	2023	TOTAL
Travaux				461 200 €
Maîtrise d'œuvre				54 844 €
Coût Total				516 044 €

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2021	2022	2023	TOTAL	%
Etat				206 418	%
Région				50 000	%
Département				44 482	
Europe				25 000	
Autres financements publics (préciser)					
Total financements publics				325 899	%
Privés (préciser)					
Autofinancement				190 144	%
Coût Total				516 044	100%

Article 6 – L'Etat s'engage auprès des collectivités territoriales

« L'agence de l'eau Loire-Bretagne a mis en place des dispositifs de contractualisation territoriale qui visent à définir de façon concertée et partenariale des programmes d'actions pluri-annuels. Les réponses à mettre en œuvre visent 3 grands enjeux que sont la restauration des cours d'eau et zones humides, la préservation et la restauration de la qualité des ressources en eau potable et la gestion quantitative.

Le territoire de Gâtine est concerné en tout ou partie par 18 contrats territoriaux sur la totalité des bassins hydrographiques présents sur le PETR. : Thouet, Thouaret, Autize, Chambon, Egray, Clain et Sèvre nantaise. »

Il existe en outre des conventions relatives à l'enseignement culturel et artistique

1-CTEAC CC Parthenay Gâtine (2019-2022)

2- Des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) 2+1 privé

3-Contrat locaux de santé : 1 en Gâtine

4-Des maisons de santé pluridisciplinaires (2 CC Airvaudais/Val de Thouet, 4 CC Parthenay Gâtine, 2 CC Val de Gâtine)

5-Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie (MAIA) existe dans les 3 CC

6-les colos apprenantes pour la CC Parthenay-Gâtine

RECENSEMENT POLITIQUES THÉMATIQUES ETAT

Dispositifs de Contractualisation sectorielles

	CC AIRVAUDAIS VAL DU THOUET	CC PARTHENAY GATINE	CC VAL DE GATINE
Convention relative à l'enseignement artistique et culturel		CTEAC CC Parthenay-Gâtine 2019-2022	
Pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL)	1	2 + 1 privé	1
Contrats locaux de santé	1	1	1
Maison de santé pluriprofessionnelles	2	4	2
Méthode d'Action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA)	OUI Avec la Plate-forme Territoriale d'Appui nord Deux-Sèvres	OUI Avec la Plate-forme Territoriale d'Appui nord Deux-Sèvres	OUI Avec la Plate-forme Territoriale d'Appui nord Deux-Sèvres
Les colos apprenantes		2020 : contractualisation avec la Cdc et des associations locales 2021 : partenariats identiques	
Plan climat air énergie territorial	En cours avec le PETR	En cours avec le PETR	En cours avec le PETR
Zones de revitalisation	Oui	Oui	Oui

rurale (ZRR)			
Insertion par l'activité économique 2020 (subvention aide aux postes d'insertion + FDI rebond axe 1 axe 2 + FDI classique)	Plan local pour l'insertion par l'emploi du Pays de Gâtine	Plan local pour l'insertion par l'emploi du Pays de Gâtine 7 SIAE : 1026081, 66 € dont 65458,47 CD	Plan local pour l'insertion par l'emploi du Pays de Gâtine
Insertion par l'activité économique 2021 (subvention aide aux postes d'insertion)	Plan local pour l'insertion par l'emploi du Pays de Gâtine	Plan local pour l'insertion par l'emploi du Pays de Gâtine 7 SIAE : 916 666, 76 euros dont 65605,2 CD	Plan local pour l'insertion par l'emploi du Pays de Gâtine
Entreprises adaptées (subvention aide aux postes) 2020	1 EA « Filec production » 330521,88 €	ADAPEI sur l'ensemble du territoire (Niort, Bressuire, Parthenay, Saint Mixent l'école, La Crèche) 1 961 432, 56 €	2 EA : Prest'ea et Socia 3 = 704406,57 €
parcours emploi compétence (PEC)	Réalisation 2020 : PEC Hors Jeunes = 343 dont 9 au titre de la CAOM et PEC Jeunes (depuis 16/08/2020) =27 Réalisation au 29/05/2021 : PEC Tout public =55 dont 7 au titre de la CAOM ; PEC QPV/ZRR = 86 ; PEC JEUNES =37		
Nombre de conventions avec l'EPF NA sur l'EPCI	1 EA « Filec production » 314 908, 19 € €	ADAPEI sur l'ensemble du territoire (Niort, Bressuire, Parthenay, Saint Mixent l'école, La Crèche) 2 171 608, 82 €	1 EA « HVDS » 47 214 €
Nombre de conventions avec l'EPF NA sur l'EPCI	2	3	0
Plans paysages	En cours à l'échelle du PETR Pays de Gâtine		
Fonds de mobilité active – 3ème AAP – aménagements pistes cyclables			

Programme d'appui

	CC AIRVAUDAIS VAL DU THOUET	CC PARTHENAY GATINE	CC VAL DE GATINE
Espaces France Services labélisé	1	En cours	1
Petites villes de demain	1	2	1
Contrats de ruralité	1	1	1
Convention d'attribution du label "village étape"	0	0	0
Aide à l'installation des jeunes médecins dans les zones fragiles	OUI via Contrat Local de Santé de Gâtine	OUI via Contrat Local de Santé de Gâtine	OUI via Contrat Local de Santé de Gâtine

Dispositifs sur une zone géographique

	CC AIRVAUDAIS VAL DU THOUET	CC PARTHENAY GATINE	CC VAL DE GATINE
Territoire d'industrie	A l'échelle du Nord Deux-Sèvres (6 intercommunalités)		
Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS)	OUI CPTS AMAT	Association créée et démarche engagée.	Association créée Réflexion en cours
Projet alimentaire territorial (PAT)	En réflexion		
Convention pour le suivi des sites N2000	Le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet anime le document d'objectif du Thouet amont qui concerne deux des trois intercommunalités de Gâtine		

Plusieurs dispositifs pourraient être mobilisés dans les années à venir par les collectivités:

L'Opération de Revitalisation Territoriale vise une requalification d'ensemble d'un centre-ville dont elle facilite la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement le tissu urbain, pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire.

Territoires zéro chômeur de longue durée, le dispositif est expérimenté depuis 2017 dans 10 territoires sélectionnés pour embaucher des chômeurs éloignés de l'emploi depuis au moins douze mois.

Les Micro-Folies sont un dispositif de médiation culturelle numérique favorisant de nouvelles formes de rencontre entre l'art et les publics.

Environnement = Programme ADEME

	CC AIRVAUDAIS VAL DU THOUET	CC PARTHENAY GÂTINE	CC VAL DE GÂTINE
Programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)	En réflexion		PLPDMA en cours
Tarifification incitative	En cours		Tarifification incitative en vigueur
Etude schéma directeur vélo		A venir prochainement	

Contributeurs

ARS

ADEME

UDAP

DDT

DDASEN

DDETSPP

Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le Pays de Gâtine assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le Pays de Gâtine signataire s'engage à désigner dans ses services un responsable du pilotage du CRTE et à affecter un chef de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation.

Pour les collectivités les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un co-financement du poste de chef de projet pourra être assuré par l'Etat.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les communautés de communes et en travaillant étroitement avec les acteurs du territoire afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

6.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient

éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

« D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), l'Agence de l'eau Loire Bretagne, etc. »

6.4. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

6.5. Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- Des crédits du plan France relance ;
- Des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;
- Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;
- Des actions financées par des conventions ad hoc avant la signature du CRTE ;
- L'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

La maquette financière peut être saisie dans la plateforme informatique dédiée.

Article 7 – Modalités de pilotage et partenaires du contrat

A) La gouvernance

La composition du comité de pilotage :

- Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres
- Madame la Sous-préfète de Parthenay
- Monsieur le Président du Pays de Gâtine
- Monsieur le Président de la communauté de communes Airvaudais Val du Thouet
- Monsieur le Président de la communauté de communes Parthenay-Gâtine
- Monsieur le Président de la communauté de communes Val de Gâtine
- Mesdames Messieurs les 2 délégués du PETR représentant la communauté de communes Airvaudais Val du Thouet
- Mesdames Messieurs les 2 délégués du PETR représentant la communauté de communes Parthenay-Gâtine
- Mesdames Messieurs les 2 délégués du PETR représentant la communauté de communes Val de Gâtine

Le rôle du comité de pilotage:

Le comité de pilotage est co-présidé par le Président du Pays de Gâtine et Mme la Sous-préfète de Parthenay.

Le rôle du comité de pilotage est d'assurer la mise en œuvre et le suivi collégial du contrat de ruralité. Il doit :

- veiller à la prise en compte du cadre national et de la stratégie locale du contrat,
- valider le plan d'action annuel du contrat
- définir annuellement la convention financière du contrat
- veiller au respect des délais d'affectations des crédits et de réalisation des opérations
- optimiser les crédits alloués en cohérence avec les autres dispositifs de financements mobilisables sur le territoire.

Le comité de pilotage se réunira à minima deux fois par an.

B) L'ingénierie mobilisée

Objectifs :

L'Ingénierie dédiée à l'animation et au suivi du contrat doit permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- Assurer le suivi du contrat et l'animation du comité de pilotage
- Accompagner techniquement les porteurs de projets (aide à l'émergence des projets, appui au montage des dossiers financiers, présentation en comité et aide aux demandes de paiements)
- Evaluer la mise en œuvre de la stratégie et adapter le programme en conséquence (bilan et préparation des avenants annuels)

Organisation et équipe d'ingénierie

L'équipe d'ingénierie du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Gâtine sera mobilisée pour assurer l'animation du contrat en partenariat avec les communautés de communes.

Suivi administratif du contrat

Le suivi administratif et logistique du contrat sera assuré par les agents administratifs du Pôle Territorial d'Equilibre du Pays de Gâtine.

Suivi technique et animation du contrat

La stratégie du programme étant multisectorielle, les chargés de mission du Pays et de ses partenaires (CARUG, UPCP-Metive, CPIE...) seront mobilisés dans leur domaine de compétence respectif pour accompagner les communes et/ou communautés de communes dans l'élaboration de leurs dossiers, selon de tableau ci-dessous.

Le suivi opérationnel (stratégie / projets) sera l'objet d'un comité technique créé dès la mise en œuvre du contrat et constitué de l'équipe du Pôle Territorial, de ses partenaires et des services de la Préfecture. Ce comité technique rendra compte de son travail au comité de pilotage.

L'équipe technique aura pour mission d'accompagner le porteur de projet dans l'émergence de son projet, dans sa mise en œuvre et dans son financement.

Appui technique et ingénierie des services de l'Etat

Les services de l'État seront mobilisés pour accompagner les projets dans le cadre de l'ingénierie territoriale en fonction des thématiques abordées :

- Sous Préfecture de Parthenay
- Préfecture des Deux-Sèvres – Direction du développement local et des relations avec les collectivités territoriales
- Direction Départementale des Territoires (avec l'appui de l'ANCT)
- Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine
- Direction Régionale des Affaires Culturelles
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
- Agence Régionale de Santé – délégation des Deux-Sèvres
- Direction Académique des Services des l'Education Nationale
- Direction Régionale des Entreprises, de la Consommation, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi - services régionaux et unité départementale

Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE sera établi, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il sera examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

Les éléments d'évaluation s'intégreront au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Article 9 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs avec une attention particulière sur la géographie des projets soutenus afin de répondre aux attentes spécifiques d'un territoire rural comme la Gâtine.

Orientation 1 : Conforter l'offre de services à la population et son accessibilité et rénover les équipements publics

Indicateur	Objectif
Quantitatif	Evaluer l'offre de services au regard des équipements structurants le territoire Evaluer le nombre d'opérations de revitalisation de bourg accompagnées Evaluer le nombre de projet contribuant à la mobilité des gâtinais
Géographique	Evaluer la répartition géographique des services
Qualitatif	Evaluer l'adaptation des services aux besoins des habitants

Orientation 2 : Accompagner le développement des filières clés du territoire (agriculture, industrie, artisanat, commerces)

Indicateur	Objectif
Quantitatif	Analyser les équipements économiques accompagnés
Géographique	Evaluer la couverture géographique des commerces de proximité Evaluer la couverture géographique des espaces de travail partagés

Orientation 3 : Promouvoir l'identité gâtinaise pour fédérer les forces vives du Pays et développer une offre touristique cohérente et durable

Indicateur	Objectif
Quantitatif	Evaluer le nombre d'équipements culturels, sportifs et de loisirs accompagnés. Evaluer le nombre d'action contribuant à l'attractivité touristique de la Gâtine
Géographique	Analyser la répartition géographique des équipements culturels et sportifs
Qualitatif	Evaluer l'adaptation des équipements aux besoins des habitants.

Orientation 4 : Faire du Pays de Gâtine un territoire ambitieux en matière de transition énergétique et écologique

Indicateur	Objectif
Quantitatif	Evaluer le nombre de projets de rénovation énergétiques accompagnés. Evaluer le nombre de projets contribuant à la préservation paysagère. Evaluer le nombre d'unités de production et de distribution d'énergie renouvelable
Géographique	Analyser la répartition géographique des projets accompagnés
Qualitatif	Evaluer l'impact des actions soutenues dans l'évolution du bilan énergétique du terroire

Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

Article 12 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 13 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Poitiers.

Signé à Parthenay le 27 Août 2021

Le Préfet des Deux-Sèvres



Emmanuel AUBRY

Le Président de Val de Gâtine



Le Président de Parthenay-Gâtine



Le Président du PETR Pays de Gâtine



Le Président de l'Airvaudais Val du Thouet



Annexes

Annexe 1 : Tableau AFOM

Afom, Développement économique

Forces	Faiblesses
<p><u>Agriculture :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Agriculture exportatrice notamment la filière élevage bovin (race bovine parthenaise) • Diversité de la production : élevage ovin et caprin, céréales et oléagineux, pomme (Reinette Clochard) <p><u>Industrie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Spécialisation de la Gâtine dans la sous-traitance pour de grands groupes dans la métallurgie et l'aéronautique : LISI AEROSPACE, TLD, SOVAM • Les activités de mécanique et chaudronnerie sont également présentes • La filière bois est également développée <p><u>Tourisme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Evènements culturels (FLIP, FIFO), patrimoine historique (label Pays d'arts et d'histoire), randonnées (GR / Compostelle / Vélo Francette) • Camping gratuit sur le parcours de la Vélo Francette (dizainè d'emplacements, sanitaires, points de recharge) <p><u>Artisanat et commerces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'artisanat est une activité supportant le poids des récessions • Territoire bien maillé en termes de points de restaurations et d'établissements commerciaux (72% des communes possèdent au moins un commerce ou service sur leur territoire, <i>source : Dossier d'opportunité PNR</i>) • Diversification de l'offre de commerces : centre commercial de Parthenay, Ludi'Jeux 	<p><u>Agriculture :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Faible part des produits transformés localement • Manque de coopératives agricoles, absence de CIVAM actif • Exploitations en situation économique difficile structurellement <p><u>Industrie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence de poids lourds industriels, notamment dans le secteur de la métallurgie et de l'aéronautique <p><u>Tourisme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Territoire peu desservi, faible diversité des visiteurs étrangers, territoire similaire à d'autres territoires ruraux • Lieu de passage, difficulté à capter et à retenir les touristes <p><u>Artisanat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une vocation essentiellement endogène

Opportunités	Menaces
<p><u>Agriculture :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer l'industrie de la transformation, la transition vers le bio, les circuits courts • Développer des collaborations entre les hôpitaux, les écoles et l'agriculture pour proposer des menus bio (une cantine bio à Saint-Marc-la-Lande). • Label Pâtures & Papilles créée par des agriculteurs de Gâtine pour promouvoir l'élevage bio avec des bovins et ovins nourris uniquement à l'herbe • Projet sur 3 ans mené par le GODS et le CPIE pour accompagner les agriculteurs de cultures céréalières et d'élevage autour de pratiques agricoles plus durables • Développer les coopératives agricoles pour réduire les charges et augmenter les revenus des agriculteurs <p><u>Industrie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet de réindustrialisation et de modernisation de Calcia à Airvault (300 millions d'investissements environ). <p><u>Tourisme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La Gâtine est à la croisée de grandes attractions (Marais Poitevin, Futuroscope, Puy du Fou) et de grandes destinations (vallée de la Loire, La rochelle) • Développement du tourisme vert (labellisation du PNR, accueil à la ferme), des activités de sport-nature et du tourisme à vélo (Vélo Francette) • Réhabilitation des quartiers historiques • Création d'une cité des jeux • Développer la gastronomie gâtinaise <p><u>Culture</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Modernisation des équipements culturels et des salles des fêtes en salles adaptées pour les spectacles, <p><u>Artisanat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Marché du jeu de société (bois, carton ...) • Création d'une cité des arts et artisans d'art 	<p><u>Agriculture :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vieillesse des chefs d'exploitation • Pratiques agricoles souvent intensives • Aléas environnementaux et couverture assurancielle <p><u>Industrie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Des secteurs mis en difficultés par le contexte sanitaire actuel, notamment l'aéronautique <p><u>Tourisme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Hébergements hôteliers vieillissants • Quartier médiéval de Parthenay peu valorisé et peu animé <p><u>Commerces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Phénomène de vacance commerciale : 25.6% de points de vente vacants en 2020 dans le centre-ville de Parthenay <p><u>Transversal :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de chômage en progression : 11.9% en 2017 contre 7.8% en 2007 (Insee) mais plus bas qu'en Nouvelle-Aquitaine (13.2% en 2017). ▪ Départ des salariés au chômage partiel dans les secteurs de la restauration et de l'aéronautique vers d'autres activités ou territoires

Forces	Faiblesses
<p><u>Attractivité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Reprise démographique depuis les années 2000 : 62 950 habitants en 1999 pour 65 920 en 2017 (+5%) (<i>Insee</i>) - Cadre de vie agréable et faible coût de la vie - Identité construite autour d'une histoire commune, d'un patrimoine riche et de l'agriculture • Le poitevin-saintongeais est une des 75 langues parlées en France • Création d'une monnaie locale (la Gâtinelle) • Patrimoine historique ancien avec des bâtiments classés monuments historiques (églises et châteaux) • Richesse associative (culturelles, sportives et environnementales), les associations organisent de nombreux évènements tout au long de l'année • Une forte culture de solidarité <p><u>Formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Offre de formation complète jusqu'au niveau du baccalauréat (9 collèges publics, 4 collèges privés, 1 lycée public, 1 lycée professionnel public) • Enseignement supérieur : Institut Francophone de Formation au Cinéma Animalier de Ménigoute (IFFCAM) • Formations spécifiques : 2 Maisons Familiales Rurales, 1 Établissement Régional d'Enseignement Adapté • Présence d'organismes de formation clés : CFA de la CMA <p><u>Accessibilité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un pôle d'équipement de la gamme supérieure (Parthenay) et 3 intermédiaires (Coulonges, Secondigny et Airvault) • Culture : 37 bibliothèques et médiathèques, 30 salles de spectacles, bonne couverture d'équipements culturels <p><u>Mobilité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 90% des foyers disposent d'au moins une voiture (<i>PCAET</i>) • Présence d'une ligne de fret ferroviaire Niort-Thouars stratégique 	<p><u>Habitat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de logements adaptés à des populations spécifiques - Jeunes actifs - Logements sociaux : le locatif social ne représente que 4% des résidences principales en 2017 contre 10% en Nouvelle-Aquitaine (<i>Insee</i>) <p><u>Attractivité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Difficulté à retenir la jeunesse et à attirer de nouvelles populations • Couverture numérique insuffisante : 7% des logements et locaux sont raccordables à la fibre optique contre 44.5% en Nouvelle-Aquitaine (<i>Arcep 2020</i>) • Milieu culturel fragile, presque exclusivement porté par des associations <p><u>Formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Faible diversité de l'offre de formation professionnalisante <p><u>Accessibilité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Des équipements inégalement répartis sur le territoire : Parthenay offre 31 types d'équipements sur les 47 de la gamme supérieure, parmi lesquels 2 hypermarchés, 2 lycées, 1 centre hospitalier, 1 cinéma et 1 agence Pôle emploi (<i>Insee, 2016</i>) • Vieillesse des équipements culturels <p><u>Mobilité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Territoire peu desservi par les transports en commun et transports ferrés • Faible dynamisme des modes de mobilités alternatifs (covoiturage)

Opportunités	Menaces
<p><u>Redynamisation des centres bourgs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet Fenêtres sur bourg : coopération entre 5 territoires dont la Gâtine, dans le cadre du programme Leader, permettant aux élus de partager leur expérience dans l'optique de réhabiliter les centres bourgs <p><u>Attractivité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles activités et nouveaux métiers (jeux de société, transformation agricole, tourisme) • Marqueurs différenciants du territoire à développer, notamment autour du Parc Naturel Régional <p><u>Formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Des formations spécifiques à développer (création d'un diplôme d'études supérieures d'art appliqué consacré au design de jeux) • Des partenariats de formation avec les entreprises à renforcer (aéronautique) <p><u>Accessibilité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet de doter tout le territoire de maisons de santé d'ici 2023 • Programme de déploiement de la fibre à l'échelle départementale pour qu'elle soit diffusée sur tout le territoire d'ici 2025 <p><u>Mobilité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Des réseaux existants à améliorer (transport scolaire, parc de scooters, fret ferroviaire) • Des parcours itinérants à vélo balisés : Thouet à Vélo et Vélo Francette 	<p><u>Attractivité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vieillesse de la population : 13.5% de la population a plus de 75 ans en 2017 contre 12.6% en 2007 et 11.4% en Nouvelle-Aquitaine (<i>Insee</i>) • Désertification du centre-ville et phénomène de périurbanisation : 902.2 habitants au km² à Parthenay contre 45.2 habitants au km² pour Saint-Loup-Lamairé et 44.7 habitants au km² pour Ménigoute (<i>Insee, 2017</i>) <p><u>Accessibilité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Des bâtiments scolaires à réhabiliter ou à mieux équiper • Désertification médicale : <ul style="list-style-type: none"> - Médecins généralistes libéraux : 65 pour 100 000 habitants contre 96.8 en Nouvelle-Aquitaine (<i>ARS NA/RPPS janvier 2019</i>) • Chirugiens-dentistes : 22.6 pour 100 000 habitants contre 56.8 en Nouvelle-Aquitaine (<i>ARS NA/RPPS janvier 2018</i>) <p><u>Mobilité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Enclavement routier du territoire et réseau routier de faible qualité • Concurrence de la N249 Bressuire-Nantes à 4 voies par rapport à la N149 Nantes-Poitiers à 2 voies • Installation d'entreprises dans des territoires voisins mieux desservis (Bressuire)

Forces	Faiblesses
<p><u>Ressources</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • « Château d'eau du Poitou » : sol imperméable, ponctué de nombreux ruisseaux et rivières (le Thouet, l'Autize) mais aussi de lacs et d'étangs. <p><u>Energies renouvelables :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement éolien bien avancé • Des filières clés pour la production d'énergie renouvelable : - Bois : 70% de la production d'EnR (AREC, 2016) - Eolien : 17% de la production d'EnR (AREC, 2016), vingtaine d'éolienne en fonction • Les EnR représentent une part significative de la consommation énergétique - Thermique : 25% de la consommation thermique est couverte par une consommation d'énergies renouvelables (AREC, 2016) - Electrique : 24% de la consommation est couverte par la consommation d'énergies renouvelables (AREC, 2016) <p><u>Performance énergétique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 Plateformes Info Energie couvrant tout le territoire : espace public d'accompagnement des ménages pour la rénovation énergétique des logements. <p><u>Gestion des déchets :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Des politiques ambitieuses portées par les EPCI: - Taxe sur les enlèvements des ordures ménagères incitatives à Airvaudais-Val du Thouet - Parthenay-Gâtine a rénové ses déchetteries 	<p><u>Energies fossiles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les « produits pétroliers » sont les principales sources d'énergie consommée sur le territoire : 49% de la consommation (AREC, 2016) - Secteur des transports : utilisation de carburants - Secteur agricole : utilisation de fioul et de propane <p><u>Energies renouvelables :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les biocarburants ne représentent que 5% des consommations finales d'énergies de l'usage mobilité (AREC, 2016) <p><u>Logements :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 31% des résidences principales chauffées au fioul (AREC, 2018) • 42% des résidences principales considérées comme des passoires thermiques (AREC, 2018)

Opportunités	Menaces
<p><u>Energies renouvelables :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer le marché des biocarburants (la voiture est le principal mode de déplacement) • Poursuivre un développement éolien encadré • Diversifier la production d'ENR - 4 projets de méthanisation en cours - Encourager le photovoltaïque sur bâtiments et toitures - Création de deux stations GNV <p><u>Protection de la biodiversité et de l'environnement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Démarche de labellisation du PNR • Présence de nombreuses associations (DSNE, GODS, CPIE) • Existence de nombreuses initiatives d'associations pour sensibiliser les acteurs et la population : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place d'un atlas de la biodiversité communal à l'échelle du projet de PNR ➤ Sorties nature et animations auprès des scolaires/ agriculteurs organisées par les associations <p><u>Industrie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet de Calcia de construire un nouveau four aux normes (production de soufre) et de passer de 50% de CSR valorisés à 85-90%. 	<p><u>Aléas climatiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposition du territoire aux aléas environnementaux : gelées, sécheresse des sols, inondations • Faible taux d'assurance des agriculteurs face aux aléas climatiques <p><u>Ressources et espèces menacées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Forte dégradation des paysages identitaires, mais absence de politiques de protection du bocage. • Disparition des haies : entre 2002 et 2011, un recul des haies de 13 km a été enregistré (Institut Atlantique d'Aménagement du Territoire, 2013) • Espèces menacées : l'outarde canepetière est l'espèce la plus menacée du Centre-ouest de la France, protection de cortèges d'espèces dans le bocage (amphibiens reptiles, chauve-souris) • Problème de la ressource en eau : <ul style="list-style-type: none"> - Quantité : Une grande partie du territoire est classée en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) depuis 2003, caractérisée par une insuffisance chronique des ressources en eau par rapport aux besoins. - Qualité : la totalité du territoire est classée en zone de vulnérabilité aux nitrates

Annexe 2 : Exemples de fiches projets pour la programmation 2022

CRTE du Pays de Gâtine

INTITULE DU PROJET : Maison de santé de Secondigny

Orientation n° 1 : Conforter l'offre de services à la population et son accessibilité et rénover les équipements publics

1- ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Secondigny

Contact (Personne référente et fonction) : Jany Peronnet

Courriel : a.fonteneau@mairie-secondigny.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : 1 place de l'Hôtel de ville

Code postal : [7]9[1]3[0] Localisation communale : Secondigny

Maitrise d'œuvre : Luc Cogny Architecte,

Parthenay

Personnes qui mettent en œuvre le projet

Maitrise d'usage : Les professionnels de santé

Prise en compte de l'utilisateur final

Gouvernance du projet : Mairie de Secondigny

2- DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET

Description du projet :

La commune de Secondigny est identifiée par l'ARS comme un territoire très fragile en matière de démographie médicale. Face à ce constat, les professionnels, exerçant sur ce territoire, se sont mobilisés depuis 1 an. Une structuration en association est en cours, elle sera formalisée en septembre. Les professionnels se sont rapprochés des élus pour créer une maison de santé pluridisciplinaire au sein d'un pôle santé avec Saint Aubin le Cloud.

La construction d'une maison de santé pluridisciplinaire dans le cadre du pôle de santé qui regroupera l'ensemble des professionnels de santé du territoire. Cette structure sera plus attractive avec une offre de soins complète, le regroupement des compétences permet d'améliorer la qualité de l'exercice professionnel et de la prise en charge du patient. La maison de santé sera un lieu d'accueil privilégié pour des stages d'étudiants en médecine ou en formation paramédicale.

La maison de santé et son organisation favorisera le remplacement des professionnels partant en retraite, en permettant aux nouveaux professionnels de s'intégrer à une équipe pluridisciplinaire et de disposer d'un outil de travail performant.

Résultats attendus :

Construire un outil attractif et dynamique permettant d'améliorer l'offre de soins sur le territoire et les conditions de travail des professionnels de santé afin de permettre leur remplacement

Maintien du niveau de l'offre de soins actuelle. Développement des vacations de professionnels non présents en permanence sur le territoire. Assurer le remplacement des professionnels

Étapes du projet :

En phase architecturale

Ressources :

Humaines : Le Maire de Secondigny, les professionnels du secteur

Techniques : La secrétaire de mairie, Le directeur du Pays de Gâtine en charge du contrat local de santé

Evaluation de l'impact du projet sur la transition écologique et énergétique :

- Lutte contre le changement climatique
- Adaptation au changement climatique
- Gestion de la ressource en eau
- Economie circulaire, déchets, prévention des risques technologiques
- Lutte contre les pollutions
- Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles
- Impact sociétal (maintien ou création emploi et services)

Calendrier :

Date de début de l'opération : 01/01/2022

Date de fin : 01/07/2023

3- COÛTS PRÉVISIONNELS ET ÉLÉMENTS FINANCIERS

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2021	2022	2023	TOTAL
Travaux		1 300 000		1 300 000
Maîtrise d'œuvre		130 000		130 000
Coût Total		1 430 000		1 430 000

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2021	2022	2023	TOTAL	%
Etat		357 500		357 500	25%
Région		200 000		200 000	14%
Département		100 000		100 000	7%
Europe		100 000		100 000	7%
Autres financements publics (préciser)					
Total financements publics		757 500		757 500	53%
Privés (préciser)					
Autofinancement		672 500		672 500	47%
Coût Total		1 430 000		1 430 000	100%

CRTE du Pays de Gâtine

INTITULE DU PROJET : Réhabilitation de la piscine d'Airvault

Orientation n° 3 : Promouvoir l'identité gâtinaise pour fédérer les forces vives du Pays et développer une offre touristique cohérente et durable / Modernisation et développement des équipements sportifs

1- ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet

Contact (Personne référente et fonction) : François-Xavier BARBEZAT / Directeur Technique

Courriel : assainissement@cc-avt.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : _33 place des Promenades

Code postal 79600 Localisation communale : Airvault

Maîtrise d'œuvre : non retenue

Maîtrise d'usage : la communauté de communes Airvaudais Val du Thouet

Gouvernance du projet :

Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet

2- DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET

Description du projet :

Réhabilitation de la piscine d'Airvault :

- Réaménagement intégrale des vestiaires et zones accessibles au public
- Mise aux normes et sécurisation des installations techniques et hydrauliques comprenant une amélioration du système de chauffage pour avoir une bonne efficacité énergétique et limiter la production de GES
- Reprise des bassins t de la plage pour optimiser la gestion et apporter un confort aux utilisateurs

Résultats attendus :

La piscine gardera ses fonctions d'apprentissage et de loisir mais respectera les normes d'accessibilité, sanitaires, hydrauliques et améliorera le confort des usagers.

Etapes du projet :

Programme
Réalisation du projet
Consultation des entreprises
travaux

Ressources :

Humaines : Le Président de la CCAVT

Techniques : Le directeur technique de la CCAVT

Evaluation de l'impact du projet sur la transition écologique et énergétique :

- Lutte contre le changement climatique
- Adaptation au changement climatique
- Gestion de la ressource en eau
- Economie circulaire, déchets, prévention des risques technologiques
- Lutte contre les pollutions
- Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles
- Impact sociétal (maintien ou création emploi et services)

Calendrier :

Date de début de l'opération : programme et étude 2022 / travaux 2024
 Date de fin : 2025

3- COÛTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERS

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2021	2022	2023	TOTAL
Travaux			1 500 000	1 500 000 €
Maîtrise d'œuvre		75 000 €	200 000 €	275 000 €
Coût Total		75 000 €	1 700 000 €	1 750 000 €

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2021	2022	2023	TOTAL	%
Etat		340 000 €		340 000 €	20 %
Région					%
Département					
Europe		100 000 €		100 000 €	5 %
Autres financements publics (préciser)					
Total financements publics		440 000 €		440 000 €	25 %
Privés (préciser)					
Autofinancement		1 260 000 €		1 260 000 €	75 %
Coût Total		1 700 000 €		1 700 000 €	100%

CRTE du Pays de Gâtine

INTITULE DU PROJET : Valorisation des sources du Thouet

Orientation n° 4 : Faire du Pays de Gâtine un territoire ambitieux en matière de transition énergétique et écologique

1- ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage : Communauté communes VAL DE GATINE

Contact (Personne référente et fonction) : Maryse CATHELINÉAU
Courriel : maryse.cathelineau@valdegatine.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : Place Porte Saint Antoine

Code postal : [7][9][2][2][0] Localisation communale : CHAMPDENIERS

Maitrise d'œuvre :
En cours

Maitrise d'usage :
Le public

Gouvernance du projet :

Comité de pilotage composé : vice-président CCVG transition écologique – vice-président CCVG tourisme – maire de la commune - exploitant agricole du site – CPIE de Gâtine Poitevine— CREN – animateur Natura 2000- DSNE – SM Vallée du Thouet – service tourisme départemental – PETER de Gâtine tourisme – association Beugnonaise - technicien espaces naturels CC Val de Gâtine- responsable service technique CC Val de Gâtine- responsable promotion tourisme CC Val de Gâtine - chef projet CC Val de Gâtine

2- DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET

Description du projet :

Le site des sources du Thouet est un espace naturel au cœur de la Gâtine, sur la commune de Beugnon-Thireuil 79.

La communauté de communes Val de Gâtine, propriétaire, en pilote la gestion notamment via une contractualisation avec un agriculteur. Ce site de 4.6 ha est composé de prairies plus ou moins naturelles et humides. Ces milieux sont parcourus par des ruisselets qui prennent naissance ici et convergent au nord du site : ils forment les sources du Thouet.

Les médias existants permettaient de faire découvrir ce site au grand public, en visite libre et de manière pédagogique. Vieillissants, ils ont été retirés.

La communauté a souhaité mener une étude pour **construire un nouveau plan de valorisation de ce site** avec la volonté de mettre en réseau les 4 sites naturels phares de la collectivité à savoir : le Val de Flore, la Réserve Naturelle Régionale des Antonins, la Marbrière d'Ardin et le site de sources du Thouet.

Le site des Sources du Thouet est inclus dans le site NATURA 2000 « bassin du Thouet Amont »

Résultats attendus :

Faire vivre et connaître le site en créant un parcours pédagogique accessible
Sensibiliser le grand public à la biodiversité et à la préservation du patrimoine
Développer une offre touristique innovante, de proximité, gratuite et ouverte à tous

Etapes du projet :

Consultation bureau d'architectes paysagiste

Ressources :

Humaines : partenariat CPIE Gâtine poitevine – DSNE

Techniques : services techniques et promotion touristique de la CC Val de Gâtine-
service tourisme du Pays de Gâtine**Indicateurs d'évaluation du projet :**

Fréquentation des visites

Calendrier :

Date de début de l'opération : octobre 2021

Date de fin : printemps 2023

3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERSDépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2021	2022	2023	TOTAL
Travaux		60 000		60 000 €
Maîtrise d'œuvre		20 000		20 000 €
Coût Total		80 000		80 000 €

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2021	2022	2023	TOTAL	%
Etat					%
Région		40 000		40 000 €	50 %
Département		14 000		14 000 €	17 %
Europe					
Autres financements publics (préciser) SMVT/agence de l'Eau		10 000		10 000 €	12%
Total financements publics		64 000		64 000 €	%
Privés (préciser)					
Autofinancement		16 000		16 000 €	20 %
Coût Total		80 000		80 000 €	100%

CRTE du Pays de Gâtine

INTITULE DU PROJET : Rénovation énergétique d'un logement communal

Orientation n°4 : Faire du Pays de Gâtine un territoire ambitieux en matière de transition énergétique et écologique

1- ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage : Commune d'Amailloux

Contact (Personne référente et fonction) : Nathalie BRESCIA, Maire

Courriel : MAIRIE-AMAILLOUX@cc-parthenay.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : 8 place de la mairie

Code postal : [7][9][3][5][0] Localisation communale : Amailloux

Maitrise d'œuvre : non définie à ce jour

Maitrise d'usage : habitants, nouveaux habitants, jeunes ménages,

Gouvernance du projet : Mairie d'Amailloux

2- DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET

Description du projet :

La commune a pour projet la rénovation de plusieurs logements communaux

- isolation combles + isolation des murs par l'extérieur ;
- changement des menuiseries extérieures ;
- installation d'un équipement de chauffage et de production d'eau chaude performant et adaptée ;
- installation d'un équipement de régulation du chauffage ;
- changement de VMC
- système d'éclairage à led.

Ce projet est développé dans le cadre de la plate-forme information énergie de Gâtine qui elle même s'inscrit dans le travail en cours du plan climat air énergie territorial

Résultats attendus :

Améliorer l'efficacité énergétique du logement.

Diminuer les consommations énergétiques

Offrir un logement locatif efficace avec un loyer raisonnable.

Etapes du projet :

Le projet est en phase d'élaboration, l'audit énergétique du logement sera réalisée prochainement par le centre régional des énergies renouvelables.

Ressources :

Humaines : Le Maire d'Amailloux,

Techniques : La secrétaire de mairie, le CRER, Le Pays de Gâtine

Evaluation de l'impact du projet sur la transition écologique et énergétique :

- Lutte contre le changement climatique
- Adaptation au changement climatique
- Gestion de la ressource en eau
- Economie circulaire, déchets, prévention des risques technologiques
- Lutte contre les pollutions
- Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles
- Impact sociétal (maintien ou création emploi et services)

Calendrier :Date de début de l'opération : 1^{er} janvier 2022

Date de fin : 31 décembre 2022

3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERSDépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2021	2022	2023	TOTAL
Travaux		98 000 €		98 000 €
Maîtrise d'œuvre		11 000 €		11 000 €
Coût Total		109 000 €		109 000 €

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2021	2022	2023	TOTAL	%
Etat		32 700 €		32 700 €	30%
Région		13 260 €		13 260 €	12%
Département					
Europe					
Autres financements publics (préciser)					
Total financements publics		45 960 €		45 960 €	42%
Privés (préciser)					
Autofinancement		63 040 €		63 040 €	58%
Coût Total		109 000 €		109 000 €	100%

CRTE du Pays de Gâtine

INTITULE DU PROJET : Réhabilitation d'un logement locatif communal dans le cadre de la transition énergétique

Orientation n°4 : Faire du Pays de Gâtine un territoire ambitieux en matière de transition énergétique et écologique

1- ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Saint-Pompain

Contact (Personne référente et fonction) : VIVIER Jean-Marie – Adjoint bâtiments

Courriel : mairie-st-pompain@orange.fr – vivier.imarie@orange.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : 1 rue de la Croix Guérin

Code postal :|79160| Localisation communale : Saint-Pompain

Maitrise d'œuvre : non définie à ce jour

Maitrise d'usage : habitants, nouveaux habitants, jeunes ménages,

Gouvernance du projet : Commune de Saint Pompain

2- DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET

Description du projet :

Construction d'avant 1948, murs en moellons pierres avec enduit extérieur, planchers bois. Remplacement des menuiseries extérieures en 2005 : PVC Veka, vitrage 4 planilux/16/4. Chauffage eau chaude : radiateurs fonte, alimentation par sous station depuis la chaufferie à bois déchiqueté du groupe scolaire situé à 500 m.

Diagnostic amiante réalisé

Travaux envisagés :

Remplacement plancher bois sur vide sanitaire (salon) par dalle béton sur terreplein avec isolation 100 mm

Doublages intérieurs des murs : isolation 100 mm, plaques de plâtre sur ossature métallique.

Isolation en combles : 300 mm. Isolation phonique entre planchers Rdc et R+1 : 45 mm

Dépose couverture tuiles, remplacement chevrons, lambourdes, voliges, pose tuiles, zinguerie, passements de toit...

Remplacement de menuiseries extérieures bois par PVC

Modification du réseau de chauffage : déplacement des radiateurs et mise aux normes sous station (régulation, comptage énergie...)

Installation électrique : tableau, protections, distribution etc.

Pièces humides : création cuisine avec équipement, salle de bains, sanitaires etc. (plomberie, électricité, cloisons, sols, faïence, peinture...)

Sols : lames PVC clipsable sur l'ensemble

Peinture intérieure sur l'ensemble des plafonds, parois, menuiseries, etc...

Résultats attendus :

Rénovation complète du logement, valorisation du patrimoine communal

Amélioration de la situation avec rénovation thermique suivant RT 2012 (isolation actuelle quasi inexistante) : audit énergétique préalable par le CRER, chaufferie bois collective, isolation, ... Atteindre à minima l'étiquette C du DPE

Etapes du projet :

Etudes et devis : réalisés à ce jour

Recherche des aides financières (Délégation en conseil municipal autorisant le maire du 08/07/2021) : en cours

Début des travaux envisagés : décembre 2021

Fin des travaux envisagés ; mars / avril 2022

Ressources :**Humaines :** travaux réalisés en interne par les agents de la commune (sauf : gros œuvre, couverture, plomberie, électricité)**Techniques :** audit énergétique préalable par le CRER, mobilisation des CEE (Assistance du CRER et CRTE), DPE après travaux**Evaluation de l'impact du projet sur la transition écologique et énergétique :**

- Lutte contre le changement climatique
- Adaptation au changement climatique
- Gestion de la ressource en eau
- Economie circulaire, déchets, prévention des risques technologiques
- Lutte contre les pollutions
- Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles
- Impact sociétal (maintien ou création emploi et services)

Calendrier :

Date de début de l'opération : Début des travaux envisagés : décembre 2021

Date de fin : Fin des travaux envisagés ; mars / avril 2022

3- COÛTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERSDépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2021	2022	2023	TOTAL
Travaux		102 236		102 236 €
Maîtrise d'œuvre				€
Coût Total		102 236		102 236 €

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2021	2022	2023	TOTAL	%
Etat		30 670 €		30 670 €	30 %
Région		12 268 €		12 268 €	12 %
Département					
Europe					
Autres financements publics (préciser)					
Total financements publics		42 938 €		42 938 €	42%
Privés (préciser)					
Autofinancement		59 298 €		59 298 €	58%
Coût Total		102 236 €		102 236 €	100%



